

ANALYSE DES COMPTES DE GESTION DES COMMUNES

ET EPCI de Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et La Réunion



NOVEMBRE 2019

102^e
Congrès des Maires
et des Présidents
d'intercommunalité
de France
PARIS - NOVEMBRE 2019 

 **amf**
ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE 
ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ



ANALYSE DES COMPTES DE GESTION DES COMMUNES ET EPCI

de Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et La Réunion

OBJECTIF DE L'ANALYSE

Malgré des situations différentes entre les territoires, la situation financière des communes et intercommunalités d'outre-mer renvoie à un contexte économique et social difficile (faible revenu par habitant, taux de pauvreté élevé). De fait, la fiscalité directe locale y est moins importante que dans l'Hexagone. Cette faiblesse reflète pour partie l'absence d'actualisation des bases cadastrales de la part des services de l'État (voir l'absence totale de cadastre).

Ce faible poids de la fiscalité locale n'est que partiellement compensé par la fiscalité indirecte. En dehors de la fiscalité indirecte de droit commun, les DROM bénéficient en effet d'une fiscalité spécifique, avec notamment l'octroi de mer qui est la taxe indirecte la plus importante. Elle est perçue par les communes et les régions d'outre-mer.

Il s'agit de dégager les principales tendances des comptes des années 2016 à 2018 des communes et des EPCI à fiscalité propre des cinq départements d'outre-mer pour réaliser un état des lieux des grands équilibres financiers consolidés des collectivités locales (communes et communautés) des départements de Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et la Réunion, chacun identifié séparément.

L'analyse porte sur trois ans seulement mais c'est un début : un suivi régulier annuel des comptes permettra d'obtenir des tendances de long terme.

Ce travail est destiné à un public d'élus pour mettre à leur disposition des indicateurs financiers de cadrage de leur territoire, utiles à leurs prises de décision.

MÉTHODOLOGIE ET PÉRIMÈTRE DE L'ANALYSE

L'analyse porte sur l'ensemble des comptes de gestion agrégés des communes d'une part, et des EPCI à fiscalité propre d'autre part, et cela pour chaque département. S'agissant d'une analyse portant sur les comptes de gestion, les restes à réaliser sur la gestion de l'année n'ont donc pas été pris en compte.

Seuls les budgets principaux de l'ensemble des communes et des intercommunalités pour chacun des départements d'outre-mer ont été étudiés.

Les conclusions de l'analyse s'appliquent à l'ensemble des budgets de toutes les communes et à l'ensemble des intercommunalités pris dans leur ensemble. Les analyses financières commune par commune ou intercommunalité par intercommunalité n'ont pas été réalisées.

Enfin, l'analyse proposée ne porte pas encore sur les comptes des collectivités de Nouvelle Calédonie, de Polynésie, de Saint Pierre et Miquelon, de Saint-Barthélemy, et de Wallis et Futuna.

Communes et intercommunalités de Guadeloupe

Au 1^{er} janvier 2018, la Guadeloupe compte 32 communes et 6 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

Une population en baisse

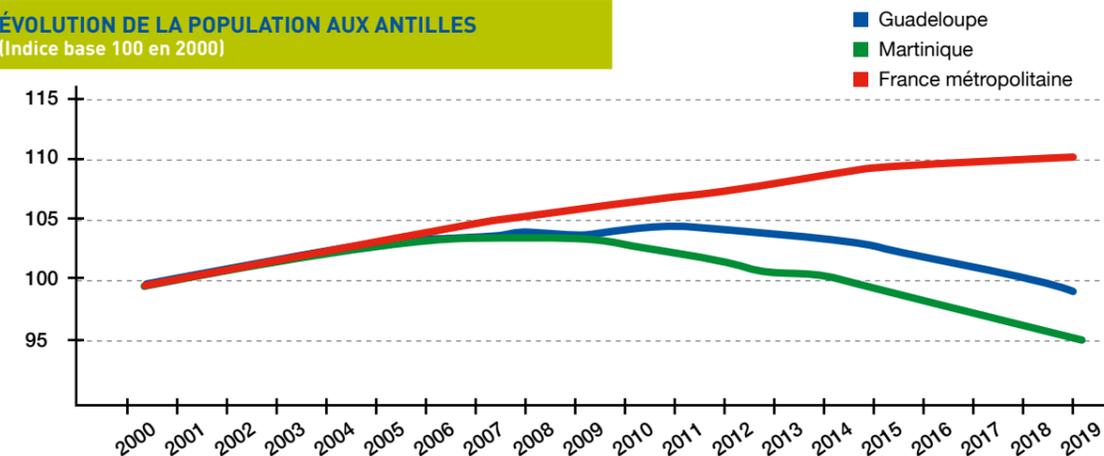
La population de la Guadeloupe représente 18,5 % de la population ultramarine et 0,06 % de la population française est en baisse de 1,3 % depuis 2013.

A noter la densité de population est près de 2,5 fois supérieure à la densité nationale.

2018	Guadeloupe	Outre-mer	France
Population	397 990	2 145 977	66 446 798
Taux de croissance de la population entre 2013 et 2018 (en %)	-1,3	+5,5	+2,5
Superficie (en km ²)	1 628	89 168	633 109
Densité (en habitants / km ²)	244	24	105
Part de la population vivant dans des communes de plus de 10 000 habitants (en %)	77,3	84,9	50,0
Part de la population vivant dans les grandes aires urbaines (en %)	92,8	83,4	82,9

Source : DGCL Population du dernier recensement disponible INSEE

ÉVOLUTION DE LA POPULATION AUX ANTILLES (Indice base 100 en 2000)



Source : INSEE

Un PIB inférieur au PIB par habitant France entière

Le PIB par habitant en Guadeloupe est inférieur de 46 % à celui du PIB par habitant France entière. Le taux de chômage est deux fois plus élevé que le taux de chômage France entière.

PIB et données économiques sur la population de Guadeloupe

2018	Guadeloupe	Outre-mer	France
Part de la population de moins de 20 ans (en %)	25,9	33,1	24,4
Part de la population de 60 ans et plus (en %)	25,0	17,6	25,6
Taux d'activité des 15-64 ans (en %)	69,7	n.d.	73,5
Taux de chômage (en %)	23,8	n.d.	10,1
PIB régionaux (En millions d'euros)	8 417	41 692	2 194 200
PIB régionaux (En euros / habitant)	21 201	19 591	32 967
PIB régionaux (En euros / emploi)	67 136	65 074	79 773

Source : DGCL

Elles se composent pour l'essentiel de l'octroi de mer, des recettes de taxe foncière et taxe d'habitation et de la DGF. En 2018 elles se sont élevées à 595 M€, dont 33 % au titre de l'octroi de mer, 28 % au titre des taxes foncières et de la taxe d'habitation, 15 % au titre de la DGF.

La baisse des recettes de fonctionnement est liée à la DGF des communes de Guadeloupe, en baisse de 19,6 M€ (18 %) entre 2013 et 2018.

Jusqu'en 2017, cette baisse de la DGF s'explique notamment par la contribution au redressement des finances publiques (CRFP) prélevée sur la dotation forfaitaire.

Si la DACOM des communes de Guadeloupe a augmenté, la hausse n'a cependant pas compensé

la baisse de la dotation forfaitaire.

En effet, contrairement à la DSU¹ et la DSR², la répartition de l'augmentation de la DACOM³ n'est pas ciblée prioritairement sur les communes les plus en difficulté mais sur l'ensemble des communes. A noter que la loi de finances pour 2016 permet de déduire dès 2016 l'octroi de mer de l'assiette des recettes réelles de fonctionnement pour le calcul de la CRFP : cependant cette disposition qui génère certes un moindre prélèvement ne permet pas d'éviter une baisse globale importante.

En 2018, la dotation forfaitaire a poursuivi sa baisse, passant de 51,4 M€ à 50,9 M€. Cette situation est due à la baisse de la population et à l'écrêtement opéré sur la dotation forfaitaire pour financer la hausse de la péréquation nationale.

A

COMMUNES DE GUADELOUPE

Compte de gestion 2016, 2017 et 2018

1. Section de fonctionnement : un effet de ciseaux

1.1 Stabilisation des dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement se stabilisent en 2018, proches du montant 2016. Cette situation est due notamment à la baisse des achats et charges externes et des charges financières.

Les frais de personnel constituent 67 % des dépenses réelles de fonctionnement, soit une proportion plus élevée qu'au niveau national (53 %). Les dépenses de personnel augmentent de 3,7 % entre 2016 et 2018. Cette évolution est liée à la mise en place des dispositifs de double augmentation du point d'indice et du « Parcours professionnel, carrières et rémunérations » (PPCR).

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Dépenses réelles de fonctionnement	563 524	575 018	566 874	0,6 %
<i>dont achats et charges externes</i>	95 050	99 912	91 939	-3,3 %
<i>dont frais de personnel</i>	366 887	375 143	380 365	3,7 %
<i>dont charges financières</i>	12 034	11 931	10 560	-12,2 %

1.2 Des recettes réelles de fonctionnement en baisse

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Recettes réelles de fonctionnement	598 019	581 450	595 450	-0,4 %
<i>dont impôts et taxes</i>	440 224	422 250	441 511	0,3 %
<i>dont concours de l'Etat</i>	101 412	104 988	104 484	3,0 %

K€	2013	2014	2015	2016	2017	2018	DGF versée en moins					
Dotation forfaitaire	80 468	- 4 987	75 481	-11 328	64 153	-8 021	56 132	-4 723	51 409	- 427	50 982	- 29 486
DACOM	26 647	893	27 540	2 359	29 899	2 294	32 193	2 806	34 999	1 460	36 459	9 812
DGF	107 115	- 4 094	103 021	- 8 969	94 052	- 5 727	88 325	- 1 917	86 408	1 033	87 441	- 19 674

Le produit de l'octroi de mer représente 43,5% des recettes fiscales⁵ et augmente de 3,3 % entre 2016 et 2018 :

K€	Produit de l'octroi de mer
2016	186 052
2017	178 922
2018	192 216
2018/2016	3,3 %

A noter que la Martinique et la Guadeloupe sont considérées pour la perception de la taxe, comme un territoire unique, le marché unique antillais.

Le produit des taxes foncières (TF) et d'habitation (TH) est en augmentation.

A noter que la qualité des bases fiscales doit être améliorée. Ainsi une action récente de l'administration fiscale en Guadeloupe a permis la détection automatique d'une liste de biens fortement suspects (1 500 piscines et 3 000 bâtis) au moyen

d'un algorithme auto-apprenant, par confrontation de vues aériennes avec le plan cadastral. Un croisement entre le plan cadastral et MAJIC⁶ a notamment permis de mettre en évidence 592 piscines non répertoriées jusqu'à présent dans les bases de la fiscalité locale.

K€	TF & TH
2016	156 207
2017	156 074
2018	163 153
2018/2016	4,4 %

¹DSU : dotation de solidarité urbaine.

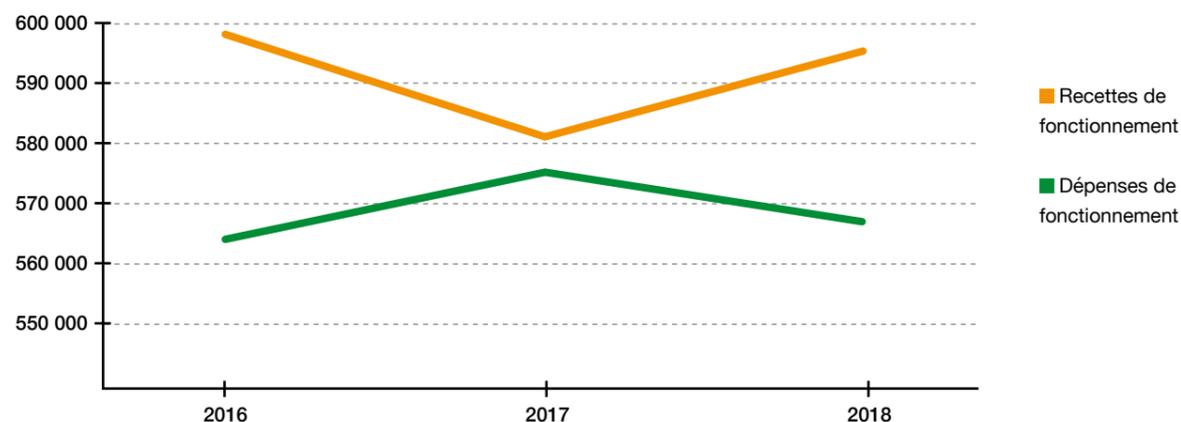
²DSR : dotation de solidarité rurale.

³DACOM : dotation d'aménagement des communes et circonscriptions territoriales d'outre-mer.

⁵Source : rapports de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locale 2016, 2017 et 2018.

⁶MAJIC : les fichiers fonciers sont issus de l'application MAJIC : mise à jour des informations cadastrales.

COMMUNES DE GUADELOUPE : DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT (K€)



1.3 Evolution de l'épargne brute

Un fort effet de ciseaux sur la section de fonctionnement conduit à un effondrement de l'épargne brute qui passe de 34,4 M€ en 2016 à 6,4 M€ en 2017. L'épargne brute remonte cependant l'année suivante à 28,5M€ grâce à l'augmentation des recettes (+4,6 % en 2018) et à la baisse des dépenses (-1,4 % en 2018) :

K€	Epargne brute (CAF)
2016	34 495
2017	6 432
2018	28 575
2018/2016	-17,2 %

A noter la situation atypique de déficit structurel en 2017 avec un montant global des dépenses de fonctionnement supérieur aux recettes cette année-là.

2. Section d'investissement

2.1 Evolution des recettes d'investissement en lien avec l'évolution de l'épargne brute

Les dotations et subvention représentent 77 % des recettes d'investissement, soit un niveau plus élevé que le niveau national (47 %).

Les recettes d'investissement baissent de 20,2 % entre 2016 et 2018. A noter la baisse du FCTVA (moins 5,8 millions) due logiquement à la baisse des investissements.

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Recettes d'investissement hors emprunts	80 040	47 116	63 883	-20,2 %
<i>dont FCTVA</i>	17 171	11 301	11 350	-33,9 %
<i>dont autres dotations et subventions</i>	59 048	33 702	49 066	-16,9 %
<i>dont autres recettes réelles d'investissement (hors emprunts)</i>	3 820	2 112	3 467	-9,2 %

2.2 Reprise des dépenses d'investissement en 2018

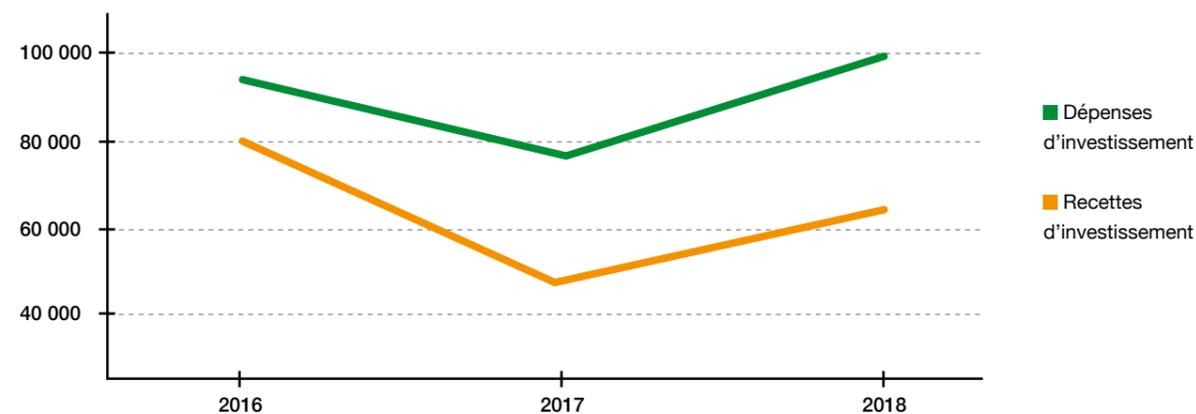
98% des dépenses d'investissement sont constituées par les dépenses d'équipement. La baisse des dépenses d'investissement en 2017

est à rapprocher de l'évolution de la capacité d'autofinancement (épargne brute) en 2017. Ainsi, les dépenses d'investissement baissent de plus de 19 M€ en 2017, l'épargne brute se réduisant de plus de 28 M€ en 2017.

En 2018, la hausse des investissements est permise par la hausse de l'épargne :

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Dépenses d'investissement hors remboursement	94 952	76 700	99 117	4,39 %
<i>dont dépenses d'équipement</i>	92 774	74 785	96 545	4,06 %

COMMUNES DE GUADELOUPE : DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT



2.3 Un endettement élevé mais en diminution

Le niveau d'endettement reste élevé au regard de niveau d'épargne brute ; la capacité de désendettement s'élève à 12 ans en 2018 (5,3 ans au niveau national). Toutefois, en 2016 et 2017, l'amortissement de la dette est supérieur à l'emprunt souscrit. Au total, l'encours de dette des communes de Guadeloupe diminue :

K€	Encours total de la dette au 31 décembre
2016	359 129
2018	343 472
2018/2016	-4,4 %

SYNTHESE

La situation financière d'ensemble des communes de Guadeloupe reste fragile avec notamment :

- un effet de ciseaux sur le fonctionnement,
- un endettement élevé,
- une situation tendue en 2017 et en 2018,
- le niveau d'épargne restant proche du montant de remboursement en capital de la dette :

K€	2016	2017	2018
Epargne brute (CAF)	34 495	6 432	28 575
Remboursement d'emprunts ou dettes	25 651	24 842	26 667

INTERCOMMUNALITÉS DE GUADELOUPE

Compte de gestion 2016, 2017 et 2018

La Guadeloupe compte 18 groupements de collectivités, dont 12 syndicats et 6 EPCI à fiscalité propre, composés de 5 communautés d'agglomération et une communauté de communes. L'analyse porte sur les 6 EPCI.

1. Un effet de ciseaux sur la section de fonctionnement

1.1 Des dépenses de fonctionnement en hausse

Depuis 2016, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 6,4 % en 2017 et de 14,3 % en 2018 soit une augmentation de plus de 21% depuis 2016.

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	101 364	107 862	123 260	21,6 %
<i>dont achats et charges externes</i>	44 677	53 661	65 604	46,8 %
<i>dont frais de personnel</i>	31 315	36 483	36 375	16,2 %
<i>dont charges financières</i>	1 300	1 742	1 270	-2,3 %

Cette évolution est principalement due à l'évolution des achats et charges externes qui ont augmenté de 20,1 % en 2017 et de 22,3 % en 2018. Ce poste (entretien et réparations, fournitures, contrats de prestations de services, etc.) représente 53,2 % des dépenses réelles de fonctionnement, soit un poids deux fois plus lourd que pour les groupements de France entière (27 %).

Les frais de personnel augmentent rapidement, de plus de 16 % entre 2016 et 2018. Mais les dépenses de personnel représentent 29,5 % des dépenses réelles de fonctionnement en 2018, soit une part bien plus faible que pour les EPCI France entière (37 %).

1.2 Les recettes augmentent mais dans une moindre proportion que les dépenses

De 2016 à 2018, les recettes réelles de fonctionnement évoluent de la façon suivante :

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Recettes réelles de fonctionnement	111 322	116 556	127 714	14,7 %

Le produit des taxes d'habitation (TH) et foncières (TF) assure 49,9 % des recettes réelles de fonctionnement et près de 82% des impôts et taxes. Les taxes d'habitation et foncières sont en hausse de 3,2 % en 2018 mais enregistrent une légère baisse de 0,3 % par rapport à l'année 2016.

K€	TF & TH
2016	64 032
2017	61 879
2018	63 834
2018/2016	-1 %

La cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) représente 9,97 % des recettes réelles de fonctionnement et 15 % du produit des impôts et taxes. A noter le faible dynamisme du produit de CVAE sur les communes de Guadeloupe : alors que la CVAE a augmenté sur la France entière de +4,3 % en 2017 et de 0,8 % en 2018, le produit de la CVAE des EPCI de Guadeloupe reste stable :

K€	CVAE
2016	12 917
2017	12 965
2018	12 737
2018/2016	-1 %

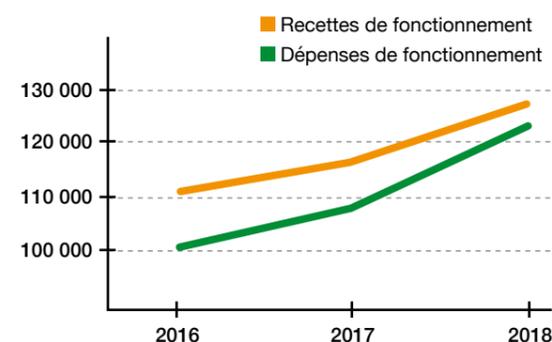
La DGF représente 22,7 % des recettes réelles de fonctionnement des EPCI de Guadeloupe. Malgré les contributions au redressement des finances publiques (CRFP) appliquées dès 2014, la DGF totale versée aux EPCI de Guadeloupe ne baisse pas en 2014 et 2015. Cette situation est due à la création d'un nouvel EPCI au 1^{er} janvier 2014 et à la transformation d'une communauté de communes en communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2015. En 2016 et 2017, la DGF est en baisse, sous l'effet des contributions prélevées sur les EPCI. Cette

baisse s'explique aussi par l'écrêtement au niveau national appliqué chaque année à la dotation de compensation pour financer la hausse de la péréquation nationale et les évolutions de la carte intercommunale.

Malgré l'arrêt de la CRFP, la diminution se poursuit en 2018, mais à un rythme bien plus faible. Cette diminution est liée à la baisse de la population, à l'écrêtement appliqué à la dotation de compensation et aux contraintes inhérentes à la répartition d'une enveloppe fermée.

K€	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Perte totale par rapport à 2015					
DI¹	13 161	7 585	20 746	2 439	23 185	-2 217	20 968	-1 259	19 709	-241	19 468	-3 717
DC²	9 438	704	10 142	92	10 234	-198	10 036	-279	9 757	-204	9 553	-681
DGF totale	22 599	8 289	30 888	2 531	33 419	-2 415	31 004	-1 538	29 466	-445	29 021	-4 398

EPCI DE GUADELOUPE : DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT (K€)



Au total les dépenses augmentent plus rapidement que les recettes.

1.3 Diminution de l'épargne brute

Compte tenu d'un effet de ciseaux sur le fonctionnement, l'épargne brute diminue de plus de la moitié entre 2016 et 2018 :

K€	Epargne brute (CAF)
2016	9 958
2017	8 694
2018	4 454
2018/2016	-55,3 %

2. Section d'investissement

2.1 Baisse des recettes d'investissement

Les recettes d'investissement baissent fortement. A noter la baisse du FCTVA de 27,9 % en lien avec la baisse des investissements.

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Recettes d'investissement hors emprunts	7 019	3 238	4 321	-38,4 %
<i>dont FCTVA</i>	3 168	1 473	2 284	-27,9 %
<i>dont autres dotations et subventions</i>	3 740	1 735	1 867	-50,1 %
<i>dont autres recettes réelles d'investissement (hors emprunts)</i>	110	29	170	54,5 %

¹DI : dotation d'intercommunalité, ²DC : dotation de compensation

Communes et intercommunalités de Guyane

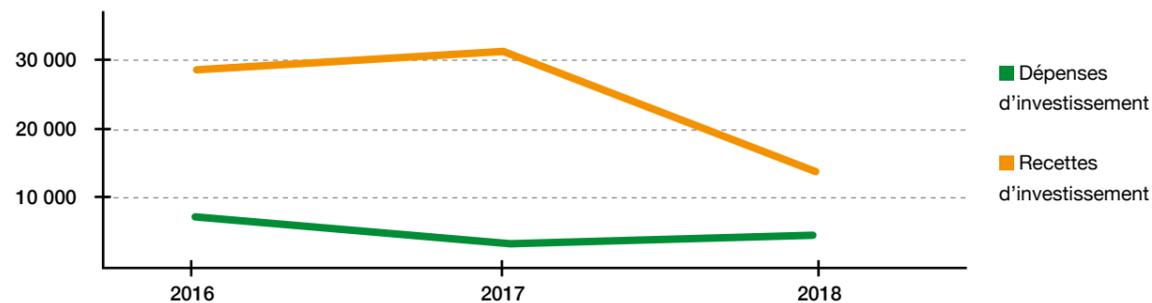
2.2 Baisse des dépenses d'investissement

Les dépenses d'équipement représentent 85 % des dépenses d'investissement. La baisse des investissements provient ainsi d'une réduction de

52,3 % des dépenses d'équipement entre 2016 et 2018. Cette évolution est à rapprocher de la baisse de la capacité d'autofinancement :

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Dépenses d'investissement hors remboursement	28 754	31 434	13 704	-52,3 %
<i>dont dépenses d'équipement</i>	25 896	24 502	11 596	-55,2 %

EPCI DE GUADELOUPE : DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT HORS EMPRUNT (K€)



3. Endettement

Le flux d'emprunt annuel reste supérieur à l'amortissement de la dette (remboursement d'emprunts) :

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Remboursement d'emprunts ou dettes	2 362	2 179	2 993	26,7 %
<i>Emprunts souscrits</i>	11 093	20 362	7 029	-36,6 %

Cette évolution conduit à un accroissement de l'encours de dette. Ainsi l'encours de dette est passé de 42,5 M€ en 2016 à 62,7 M€ en 2018. La capacité de désendettement s'est affaiblie passant de 4,2 ans à plus de 14 ans. Elle reflète à la fois l'augmentation de la dette et la faiblesse de l'épargne brute.

SYNTHESE

Les EPCI de Guadeloupe restent globalement à l'équilibre et l'amortissement de la dette reste couverte par l'épargne brute :

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Epargne brute (CAF)	9 958	8 694	4 454	-55,3 %
Remboursement d'emprunts ou dettes	2 362	2 179	2 993	26,7 %

Toutefois, les budgets des EPCI de Guadeloupe sont marqués par un effet de ciseaux sur le fonctionnement et une capacité de désendettement affaiblie.

Organisation administrative : 22 communes et 4 EPCI¹ à fiscalité propre

Au 1^{er} janvier 2018, la Guyane compte 22 communes et 4 EPCI¹ dont 3 communautés de communes et une communauté d'agglomération.

Une population en hausse

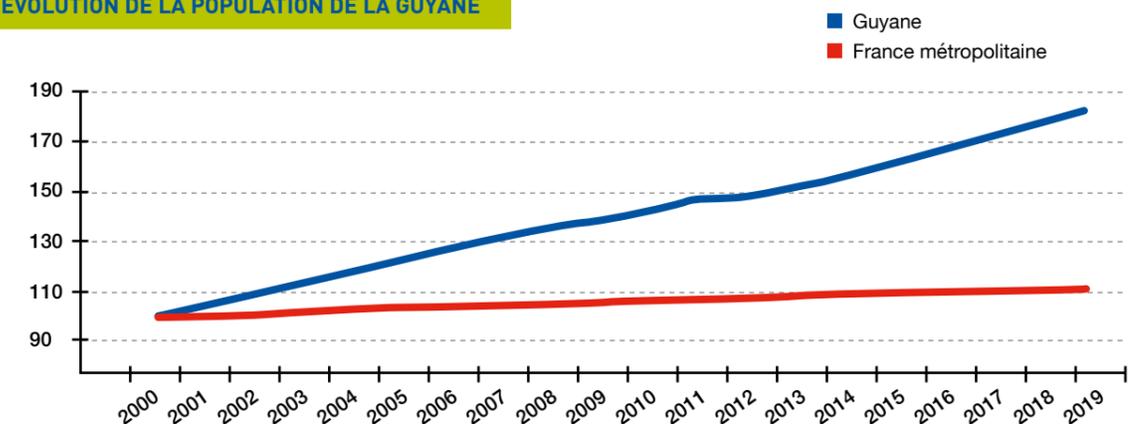
La population de la Guyane compte 259 865 habitants, soit 12 % de la population ultramarine et 0,4 % de la population française. Cette population est en hausse de 13,5 % par rapport à 2013.

La superficie de la Guyane s'élève à 83 534 km² soit 94 % de la superficie de la France ultramarine. A noter la très faible densité de la Guyane, à 3 habitants au km²

2018	Guyane	Outre-mer	France
Population	259 865	2 145 977	66 446 798
Taux de croissance de la population entre 2013 et 2018 (en %)	+13,5	+5,5	+2,5
Superficie (en km²)	83 534	89 168	633 109
Densité (en habitants / km²)	3	24	105
Nombre de communes au 1^{er} janvier 2018	22	129	35 357
Part de la population vivant dans des communes de plus de 10 000 habitants (en %)	83,8	84,9	50,0
Part de la population vivant dans les grandes aires urbaines (en %)	50,8	83,4	82,9

Source : DGCL

EVOLUTION DE LA POPULATION DE LA GUYANE



Source : INSEE

¹Etablissements publics de coopération intercommunale

Un PIB par habitant très faible

Le taux de chômage est très élevé à 23,2 % et touche une population extrêmement jeune. Le PIB par habitant de 15,8K€ est inférieur de 52 % au PIB par habitant France entière.

2018	Guyane	Outre-mer	France
Part de la population de moins de 20 ans (en %)	42,3	33,1	24,4
Part de la population de 60 ans et plus (en %)	8,5	17,6	25,6
Taux d'activité des 15-64 ans (en %)	62,4	n.d.	73,5
Taux de chômage (en %)	23,2	n.d.	10,1
PIB (En K€)	4 175	41 692	2 194 200
PIB régionaux (En euros / habitant)	15 853	19 591	32 967
PIB (En euros / emploi)	74 505	65 074	79 773

Source : DGCL

A

COMMUNES DE GUYANE

Compte de gestion 2016, 2017 et 2018

1. Section de fonctionnement : l'augmentation des dépenses est moindre que celle des recettes

1.1 Dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses de personnel représentent 60,5 % des dépenses réelles de fonctionnement (55,6 % pour les communes France entière au niveau national).

L'augmentation globale des dépenses de fonctionnement s'explique principalement par celle des dépenses de personnel (+11,3 % entre 2016 et 2018) et des achats et charges externes.

L'augmentation des dépenses de personnel est

en partie liée à la mise en place des dispositifs concernant la double augmentation du point d'indice et la mise en place du Parcours professionnel, carrières et rémunérations (PPCR).

Cependant l'augmentation des dépenses de fonctionnement reste soutenue, elle est inférieure à l'augmentation des recettes sur les trois dernières années.

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Dépenses réelles de fonctionnement	272 881	280 799	299 273	9,7 %
<i>dont achats et charges externes</i>	58 716	61 989	65 343	11,3 %
<i>dont frais de personnel</i>	167 806	173 500	181 247	8,0 %
<i>dont charges financières</i>	5 599	3 947	5 726	2 %

1.2 Recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement sont composées pour l'essentiel de l'octroi de mer, des recettes de taxes foncières et d'habitation et de la DGF. En 2018 elles se sont élevées à 319 M€ dont 33% au titre de l'octroi de mer, 19 % de taxes foncières et de la taxe d'habitation, 20 % de DGF :

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Recettes réelles de fonctionnement	283 741	295 284	319 381	12,6 %
<i>dont impôts et taxes</i>	195 761	205 275	224 217	14,5 %
<i>dont concours de l'Etat</i>	62 476	66 177	69 286	10,9 %

Concernant la DGF, entre 2014 et 2017, la baisse des dotations (mécanisme de la CRFP : contribution au redressement des finances publiques) s'est appliquée aux communes de Guyane, comme en témoigne la diminution de la dotation forfaitaire pour chacune de ces années.

Toutefois, la DGF totale versée aux communes guyanaises connaît une évolution plus contrastée :

- en 2015 et 2016, la DGF baisse, la hausse de la DACOM² ne permettant pas de compenser les prélèvements appliqués à la dotation forfaitaire. En effet, la répartition des augmentations de la DACOM n'est pas ciblée prioritairement sur les communes les plus en difficulté, contrairement à la DSU et la DSR. Ainsi, les augmentations de la DACOM sont réparties sur l'ensemble des communes. A noter que même si la loi de finances pour 2016 permet de déduire dès 2016 l'octroi de mer de l'assiette des recettes réelles de fonctionnement pour le calcul de la CRFP³, cette disposition génère certes un moindre prélèvement mais ne permet pas d'éviter une baisse globale. Au total, la DGF est en baisse de 4,067 M€ en 2016 par rapport à 2013.

- en revanche, en 2014 et en 2017, première et dernière année de prélèvement de la CRFP, la DGF des communes de Guyane augmente : les hausses de la DACOM sont en effet supérieures aux baisses de dotation forfaitaire. Cela s'explique par un montant national de prélèvement moins élevé sur ces deux exercices (la CRFP est divisée par deux en 2017) et parce que la revalorisation de l'enveloppe nationale de DACOM votée en loi de finances 2017 permet une hausse plus forte de cette dotation en 2017. Cette hausse plus forte de la DACOM pour compenser la CRFP en 2017 a été appliquée en Guyane mais aussi dans les autres territoires ultra-marins. Enfin, la hausse de la DGF est due également au dynamisme démographique des communes guyanaises.

En 2018, la DGF augmente fortement en raison de la fin de la baisse des dotations, de la hausse de la population et de la progression marquée de la DACOM : la DACOM bénéficie de la hausse de l'enveloppe nationale et d'un abondement spécifique de 1,5 M€ voté en loi de finances 2018 au profit des communes aurifères de Guyane.

K€	2013	2014 - 2013	2014	2015 - 2014	2015	2016 - 2015	2016	2017 - 2016	2017	2018 - 2017	2018	2018 - 2016
Dotation forfaitaire	45 942	-557	45 385	-4 567	40 818	-8 212	37 730	-950	36 779	739	37 518	8 423
DACOM	14 690	976	15 666	1 492	17 158	4 145	18 835	2 460	21 296	3 100	24 396	9 706
DGF	60 632	419	61 051	- 3 075	57 976	- 4 067	56 565	1 510	58 075	3 839	61 914	1 282

Le produit de l'octroi de mer est en hausse de plus de 20 M€ et explique ainsi l'augmentation des recettes globales entre 2016 et 2018. Son évolution est portée par les achats d'équipements, la consommation de produits importés et par le transfert aux communes en 2017 d'un tiers de la part de la collectivité territoriale de Guyane.

²DACOM : dotation d'aménagement des communes d'outre-mer
³CRFP : contribution au redressement des finances publiques

La Loi EROM⁴, par ses dispositions relatives à la réduction des frais d'assiette, la possibilité d'instaurer un taux supplémentaire pouvant aller jusqu'à 2,5 % et par un transfert de la part d'octroi de mer vers les communes, favorise ainsi la dynamique des recettes d'octroi de mer des communes. Au total, le produit de l'octroi de mer assure 47,1 % des recettes fiscales des communes de Guyane⁵.

Le produit des taxes foncières (TF) et d'habitation (TH) augmente mais son montant reste particulièrement faible en Guyane (40 % de la moyenne nationale) en l'absence de recensement exhaustif des bases fiscales et des difficultés du recouvrement lié aux carences dans l'adressage notamment. Il convient de rappeler que le recensement des bases fiscales et le recouvrement des impôts directs locaux relèvent de la responsabilité des services de l'État.

K€	Produit de l'octroi de mer
2016	81 177
2017	89 881
2018	102 424
2018/2016	26,1 %

K€	TF & TH
2016	56 560
2017	59 222
2018	60 602
2018/2016	7,1 %

1.3 Augmentation de l'épargne brute

L'augmentation des recettes de fonctionnement (+12,6 % de 2016 à 2018) supérieure à l'augmentation des dépenses (+9,7 %), permet une forte amélioration de l'épargne brute :

K€	Epargne brute (CAF)
2016	10 860
2017	14 485
2018	20 107
2018/2016	85,1 %

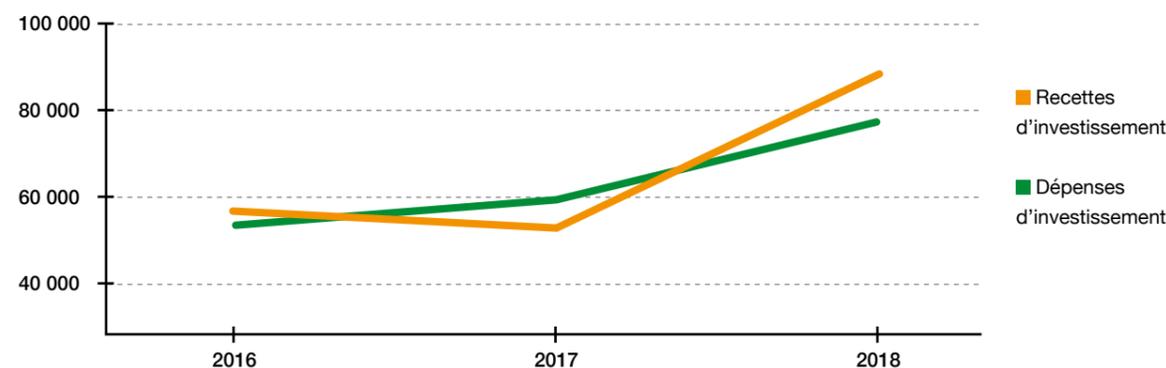
⁴LOI n° 2017-256 du 28 février 2017 de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer et portant autres dispositions en matière sociale et économique
⁵Source : Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales 2019

2.2 Augmentation des dépenses d'investissement

L'augmentation des dépenses d'investissement est due au dynamisme des dépenses d'équipement qui représentent 96 % des dépenses d'investissement, soit un niveau supérieur au niveau national (90 %) :

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Dépenses d'investissement hors remboursement	53 043	58 662	76 479	44,2 %
<i>dont dépenses d'équipement</i>	51 371	56 834	73 072	42,2 %

COMMUNES DE GUYANE : DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT HORS EMPRUNT (K€)



2.3 Un endettement stable

De 2016 à 2018, les communes de Guyane se désendettent :

Cette situation est due à un montant d'amortissement de la dette supérieur à l'emprunt :

K€	Encours total de la dette au 31 décembre
2016	125 472
2018	121 484
2018/2016	-3,2 %

K€	Remboursement d'emprunts ou dettes	Emprunts souscrits
2016	14 006	1 336
2017	11 100	8 027
2018	12 328	8 933

La capacité de désendettement s'élève à 6,05 ans. Ainsi, les communes de Guyane dans leur ensemble ont une capacité de désendettement proche de celle de l'ensemble des communes au niveau national (5,3 ans en 2018) et très éloignée du seuil d'alerte (12 ans).

2. Section d'investissement

2.1 Des recettes d'investissement en hausse

L'augmentation des recettes d'investissement évolue en lien avec celle des dotations et subventions.

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Recettes d'investissement hors emprunts	56 088	52 308	87 383	55,8 %
<i>dont FCTVA</i>	8 524	10 731	8 438	-1,0 %
<i>dont autres dotations et subventions</i>	46 941	39 949	56 521	20,4 %
<i>dont autres recettes réelles d'investissement (hors emprunts)</i>	621	1 627	22 423	3510,8 %

SYNTHESE

La situation financière d'ensemble des communes de Guyane reste équilibrée avec notamment une épargne brute en augmentation. L'endettement reste très éloigné du seuil d'alerte.

Le maintien des équilibres s'inscrit dans un contexte économique où le PIB par habitant s'élève à moins de la moitié du PIB par habitant au niveau national, et où le recensement des bases fiscales est en devenir.

INTERCOMMUNALITÉS DE GUYANE

Compte de gestion 2016, 2017 et 2018

La Guyane compte au total 6 groupements de collectivités dont 2 syndicats, et 4 EPCI (1 communauté d'agglomération et 3 communautés de communes). L'analyse porte ainsi sur les 4 EPCI.

1. Un effet de ciseaux sur la section de fonctionnement

1.1 Des dépenses de fonctionnement en hausse

Depuis 2016, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de plus de 10 %. Cette évolution est principalement due à une augmentation de plus de 24 % des achats et charges externes et des dépenses de personnel.

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	60 922	52 262	67 182	10,3 %
<i>dont achats et charges externes</i>	33 834	32 139	42 191	24,7 %
<i>dont frais de personnel</i>	9 932	10 944	12 327	24,1 %

1.2 Des recettes de fonctionnement en baisse

L'évolution des recettes de fonctionnement depuis 2016 est la suivante :

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Recettes réelles de fonctionnement	90 653	56 462	72 615	-19,9 %

Les produits des taxes foncières (TF) et d'habitation (TH) sont en baisse de près de 4% depuis 2016. Ces taxes représentent une part importante des recettes de fonctionnement (42,2 %) et pèsent ainsi sur la baisse globale des recettes de fonctionnement :

K€	TF & TH
2016	31 600
2017	31 828
2018	30 635
2018/2016	-3,9 %

Les achats et charges externes (entretien et réparations, fournitures, contrats de prestations de services, etc.) représentent 62,8 % des dépenses réelles de fonctionnement, soit une proportion plus de deux fois plus élevée que pour les EPCI France entière. (27 %)

A l'inverse, les dépenses de personnel représentent 18,3% des dépenses réelles de fonctionnement en 2018, soit une part deux fois moins élevée que pour les EPCI France entière (37,4 %).

Le produit de la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) qui pèse pour 4,4 % dans les recettes de fonctionnement est aussi en baisse :

K€	CVAE
2016	4 474
2017	3 133
2018	3 196
2018/2016	-28,6 %

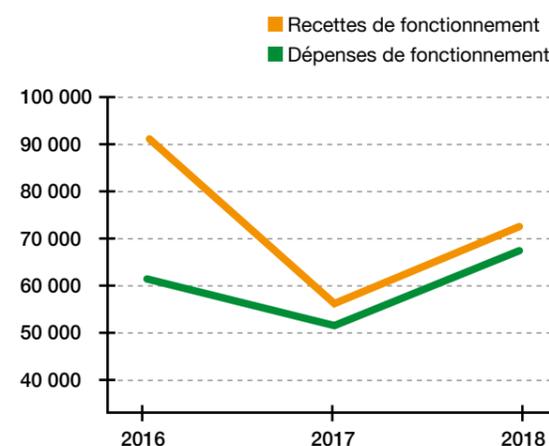
La DGF représente 21 % des recettes de fonctionnement. Depuis 2013, l'Etat a versé 4,3 M€ de DGF en moins. Cette baisse est principalement due au prélèvement sur la dotation d'intercommunalité (DI) de la contribution au redressement des finances publiques (CRFP) de 2014 à 2017. Par ailleurs, la baisse s'explique aussi par l'écrêtement annuel appliqué à la dotation de

compensation (DC) pour financer la hausse de la péréquation nationale et les évolutions de la carte intercommunale.

La DGF des EPCI diminue encore en 2018 malgré la fin de la baisse des dotations, la très légère hausse de la dotation intercommunalité ne permettant pas de couvrir la baisse de la dotation de compensation liée à la poursuite de l'écrêtement.

K€	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2018	2017	2018	2018	2013	
DI⁴	12 159	-287	11 873	-1 383	10 490	-1 645	8 845	-287	8 557	7	8 564	-3 595
DC⁵	7 416	-80	7 335	-160	7 175	-139	7 036	-196	6 841	-143	6 698	-718
DGF totale	19 575	-367	19 208	-1 543	17 665	-1 784	15 881	-483	15 398	-136	15 262	-4 313

EPCI DE GUYANE : DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT (K€)



Au total, les recettes ont diminué plus vite que les dépenses.

1.3 Diminution de l'épargne brute

Compte tenu d'un effet de ciseaux sur le fonctionnement, les dépenses augmentant de 10,8 % et les recettes diminuant de 20,2 %, l'épargne brute se réduit fortement sur la période étudiée :

K€	Epargne brute (CAF)
2016	29 730
2017	4 200
2018	5 433
2018/2016	-81,7 %

2. Section d'investissement

2.1 Baisse des recettes d'investissement

Les recettes d'investissement baissent fortement.

A noter aussi la baisse du FCTVA en lien avec la baisse des investissements des années précédentes.

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Recettes d'investissement hors emprunts	11 874	4 112	2 431	-92,0 %
<i>dont FCTVA</i>	3 354	1 043	268	-75,3 %
<i>dont autres dotations et subventions</i>	8 493	3 028	2 095	161,5 %
<i>dont autres recettes réelles d'investissement (hors emprunts)</i>	26	40	68	-92,0 %

⁴DI : dotation d'intercommunalité, ⁵DC : dotation de compensation

Communes et intercommunalités de Martinique

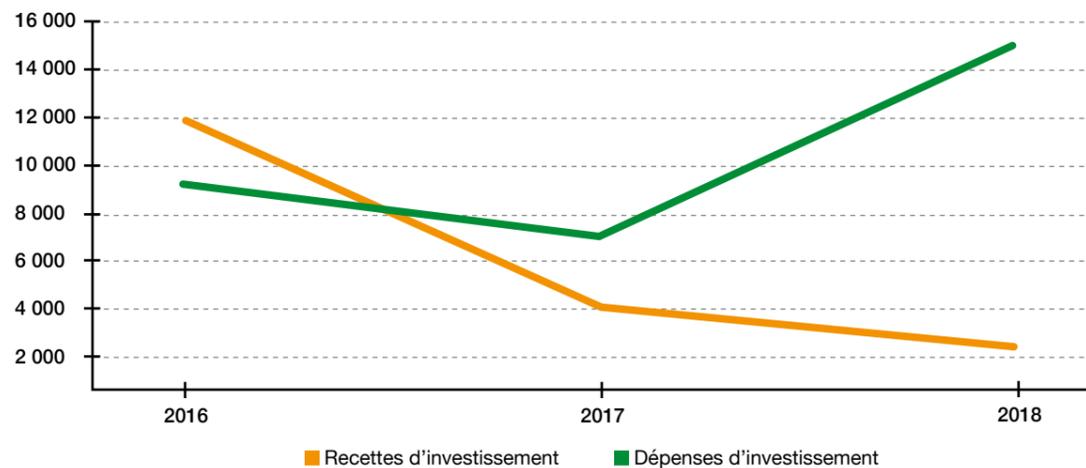
2.2 Après une baisse en 2017, les dépenses d'investissement augmentent en 2018

Les dépenses d'équipement représentent 99,7 % des dépenses d'investissement (72,8 % pour les

EPCI France entière). Elles remontent en 2018 et enregistrent une hausse globale de 69,5 % sur la période :

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Dépenses d'investissement hors remboursement	9 201	7 055	14 989	62,9 %
<i>dont dépenses d'équipement</i>	8 820	6 776	14 948	69,5 %

EPCI DE GUYANE : DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT HORS EMPRUNT (K€)



3. Un faible endettement

L'encours de dette total est faible à 5 M€ ce qui représente 1 an d'épargne brute environ. A noter l'absence d'emprunt depuis 2016 :

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Emprunts souscrits	1 103	169	21	-98,1 %

SYNTHESE

Les budgets des EPCI de Guyane sont marqués par un effet de ciseaux sur le fonctionnement mais leur situation reste équilibrée. Toutefois, les budgets des EPCI ont une faible surface financière par rapport notamment aux communes de Guyane.

Organisation administrative : 34 communes et 3 communautés d'agglomération

Au 1^{er} janvier 2018, la Martinique compte 34 communes et 3 communautés d'agglomération.

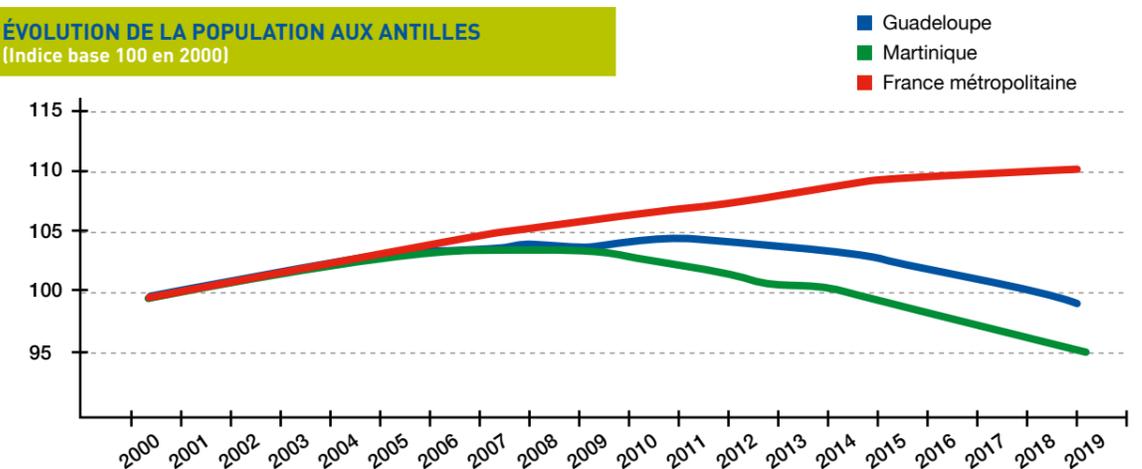
Une population en baisse

La population de la Martinique compte 380 877 habitants, soit 17,7 % de la population ultramarine et 0,06 % de la population française. La densité de population est 3,3 fois supérieure à la densité nationale. La population est en baisse de 3,4 % par rapport à 2013. La diminution de la population en Martinique s'explique par son solde migratoire déficitaire, le solde naturel ne compensant pas le solde migratoire.

2018	Martinique	Outre-mer	France
Population (e)	380 877	2 145 977	66 446 798
Taux de croissance de la population entre 2013 et 2018 (en %)	-3,4	+5,5	+2,5
Superficie (en km ²)	1 128	89 168	633 109
Densité (en habitants / km ²)	338	24	105
Nombre de communes au 1 ^{er} janvier 2018	34	129	35 357
Part de la population vivant dans des communes de plus de 10 000 habitants (en %)	73,9	84,9	50,0
Part de la population vivant dans les grandes aires urbaines (en %)	83,2	83,4	82,9

Source : DGCL

ÉVOLUTION DE LA POPULATION AUX ANTILLES (Indice base 100 en 2000)



Source : INSEE

Un PIB par habitant inférieur au PIB par habitant France entière

Le taux de chômage est élevé à 17,6 %. Le PIB par habitant à près de 24 K€ est inférieur de 27 % au PIB par habitant France entière.

2018	Martinique	Outre-mer	France
Part de la population de moins de 20 ans (en %)	23,2	33,1	24,4
Part de la population de 60 ans et plus (en %)	27,6	17,6	25,6
Taux d'activité des 15-64 ans (en %)	71,0	n.d.	73,5
Taux de chômage (en %)	17,6	n.d.	10,1
PIB (En millions d'euros)	9 069	41 692	2 194 200
PIB régionaux (En euros / habitant)	23 900	19 591	32 967
PIB (En euros / emploi)	68 119	65 074	79 773

Source : DGCL

Le produit de l'octroi de mer stagne en 2017 par rapport à 2016 ; 2018 enregistre une hausse de 4,9 %, soit près de 9 M€ de recettes supplémentaires. Il peut s'agir d'un « effet de rattrapage » en 2018.

Le produit des taxes foncières (TF) et d'habitation (TH) est en augmentation. Toutefois, la qualité des bases fiscales reste inférieure à celles de la métropole et doit être améliorée. Une action récente de l'administration fiscale en Martinique a permis la détection automatique d'une liste de biens fortement suspects (800 piscines et 1 700 bâtis) au moyen d'un algorithme auto-apprenant, par confrontation de vues aériennes avec le plan cadastral. Un croisement entre le plan et Majic a notamment permis de mettre en évidence 64 piscines non répertoriées dans les bases fiscales.

K€	Produit de l'octroi de mer
2016	182 677
2017	182 987
2018	191 946
2018/2016	5 %

K€	TF & TH
2016	153 998
2017	155 583
2018	160 986
2018/2016	4,5 %

La DGF est en baisse de 17,3 M€ entre 2013 et 2017 : cette situation est due notamment à la contribution au redressement des finances publiques (CRFP) à laquelle s'ajoute l'écrêtement opéré sur la dotation forfaitaire pour financer la hausse de la péréquation nationale. La baisse est aussi due à la réduction continue de la population. Si la DACOM¹ est en hausse chaque année, cette augmentation n'a cependant pas compensé les baisses de dotation forfaitaire. En effet, contrairement à la métropole où les progressions de la DSU et de la DSR sont ciblées prioritairement sur les communes les plus en difficulté, les augmentations de la DACOM sont réparties sur l'ensemble des communes.

A noter que même si l'octroi de mer a été déduit du calcul de la CRFP à partir de 2016 (loi de finances pour 2016), cette adaptation a certes permis d'atténuer les baisses de dotation forfaitaire mais n'a pas empêché les baisses supplémentaires de DGF en 2016 et 2017.

En 2018, année de la fin de la CRFP, la DGF augmente à nouveau. A noter cependant que cette augmentation est due à l'augmentation de la DACOM, la dotation forfaitaire enregistrant une nouvelle baisse due à l'écrêtement opéré au profit de la péréquation nationale ainsi qu'à la baisse continue de la population.

K€	2013	2014 - 2013	2014	2015 - 2014	2015	2016 - 2015	2016	2017 - 2016	2017	2018 - 2017	2018	2018 - 2013
Dotation forfaitaire	72 647	-4 565	68 082	-10 266	57 816	-7 034	50 782	-3 606	47 176	-500	46 676	-25 971
DACOM	25 824	654	26 478	2 002	28 480	1 980	30 460	2 720	33 180	1 221	34 401	8 577
DGF	98 471	-3 911	94 560	-8 264	86 295	-5 053	81 242	-887	80 355	722	81 077	-17 394

1. Section de fonctionnement : l'évolution des dépenses est inférieure à celle des recettes

1.1 Stabilité des dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement restent stables depuis 2016 en raison de la baisse des achats et charges externes (-7,8 % de 2016 à 2018) et des charges financières (-18,1 %) notamment.

L'augmentation des dépenses de personnel reste modérée (+3,7 % entre 2016 et 2018).

Les dépenses de personnel représentent 66% des dépenses réelles de fonctionnement en 2018, la moyenne nationale étant à 55 %. Toutefois, l'ensemble des dépenses de personnel du bloc communal de Martinique (communes + EPCI) représente 55,6 % des dépenses de fonctionnement, soit une proportion plus proche du niveau national (50,7 %).

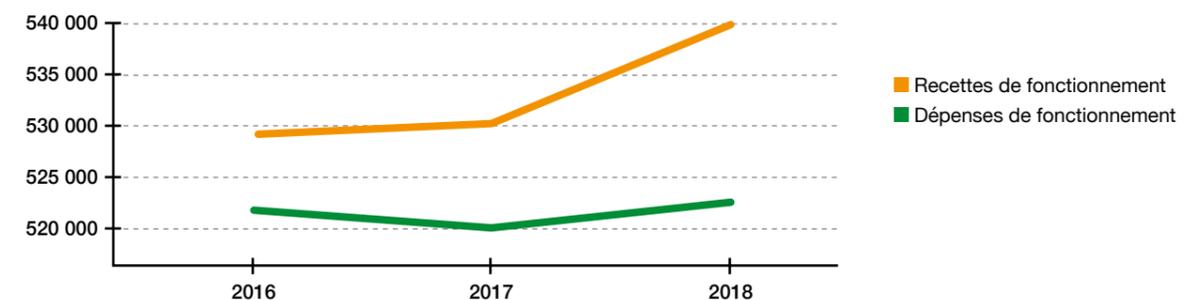
K€	2016	2017	2018	2018/2016
Dépenses réelles de fonctionnement	521 677	519 998	522 430	0,1 %
dont achats et charges externes	76 702	69 612	70 743	-7,8 %
dont frais de personnel	328 388	337 582	340 595	3,7 %
dont charges financières	14 764	13 182	12 087	-18,1 %

Au total, les dépenses de fonctionnement n'augmentent pas depuis 2016 alors que les recettes de fonctionnement progressent de 5 % entre 2016 et 2018.

1.2 Augmentation des recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement sont composées pour l'essentiel de l'octroi de mer, des recettes de taxes foncières et d'habitation et de la DGF. Ainsi les recettes réelles de fonctionnement 2018 se sont élevées à 540 M€ dont 36 % au titre de l'octroi de mer, 30 % au titre des taxes foncières et d'habitation, 15 % au titre de la DGF.

COMMUNES DE MARTINIQUE : DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT (K€)



Au total, les recettes augmentent et les dépenses stagnent.

¹Dotation d'aménagement des communes et circonscriptions territoriales d'outre-mer

1.3 Augmentation de l'épargne brute

Entre 2016 et 2018, les recettes réelles de fonctionnement augmentent tandis que les dépenses de fonctionnement stagnent. Cette évolution de la section de fonctionnement conduit à une forte augmentation de l'épargne brute qui passe ainsi de 7,7 M€ en 2016 à 17,5 M€ :

K€	Epargne brute (CAF)
2016	7 724
2017	10 331
2018	17 565
2018/2016	70,0 %

2. Section d'investissement

2.1 Dépenses d'investissement en baisse

En 2017, dernière année de baisse des dotations, les dépenses d'investissement sont en baisse de 7,6%. Cette évolution est principalement due à la baisse des dépenses d'équipement qui représentent 86% des investissements : les dépenses d'équipement enregistrent en effet une baisse de 23,3% entre 2016 et 2018.

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Dépenses d'investissement hors remboursement	50 675	46 819	43 052	-15,0 %
<i>dont dépenses d'équipement</i>	48 199	43 241	36 954	-23,3 %

2.2 Recettes d'investissement en baisse

Après une baisse des recettes d'investissement en 2017, 2018 enregistre une hausse principalement due à l'augmentation des dotations et subventions. A noter la baisse du FCTVA en raison de la baisse des dépenses d'investissement : le FCTVA est en effet réduit de près de 65 % entre 2016 et 2018.

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Recettes d'investissement hors emprunts	68 042	45 203	50 496	-25,8 %
<i>dont FCTVA</i>	14 318	9 761	5 045	-64,8 %
<i>dont autres dotations et subventions</i>	46 019	32 165	39 200	-14,8 %
<i>dont autres recettes réelles d'investissement (hors emprunts)</i>	7 705	3 277	6 250	-18,9 %

2.3 Un endettement en baisse

Compte tenu de l'inflexion des investissements, le recours à l'emprunt se réduit et son montant est inférieur à l'amortissement de la dette. Ainsi, les communes de Martinique réduisent leur encours global de 4,4 % entre 2016 et 2018.

Cependant, le niveau d'endettement reste élevé, la capacité de désendettement s'élevant en effet à plus de 22 ans soit un niveau supérieur au seuil d'alerte qui est de 12 ans.

K€	Encours total de la dette au 31 décembre
2016	414 892
2017	400 781
2018	396 769
2018/2016	-4,4 %

SYNTHESE

Si les communes de Martinique enregistrent une évolution des recettes de fonctionnement supérieure à celle des recettes entre 2016 et 2018, l'endettement reste élevé alors que les investissements baissent. La situation globale reste fragile et en déséquilibre structurel, la charge de la dette en capital étant supérieure à l'épargne brute :

K€	2016	2017	2018
Epargne brute (CAF)	7 724	10 331	17 565
Remboursement d'emprunts ou dettes	38 994	35 179	31 021



INTERCOMMUNALITÉS DE MARTINIQUE

Compte de gestion 2016, 2017 et 2018

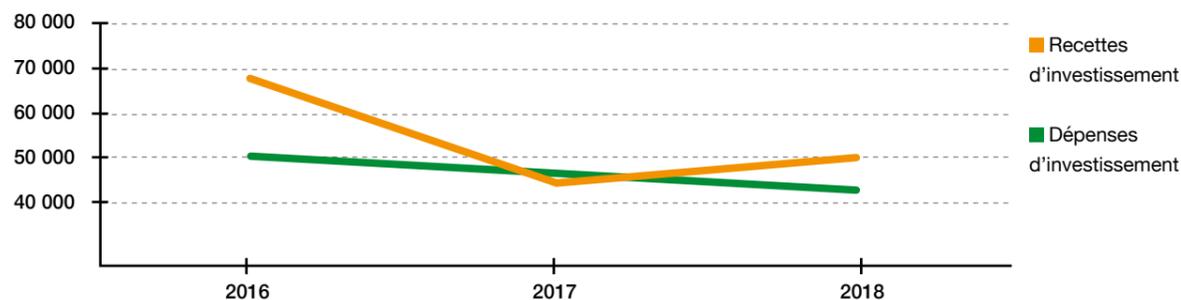
La Martinique compte 7 syndicats et 3 communautés d'agglomération. L'analyse porte sur les 3 communautés d'agglomération (CA).

1. Forte baisse en volume de la section de fonctionnement

La baisse continue de la population depuis plusieurs années conduit à une réduction du budget des EPCI de Martinique. Ainsi, les dépenses de fonctionnement ont baissé de 8,3 % et les recettes de 4,4 %.

K€	2016	2018	2018/2016
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	184 422	169 154	-8,3 %
Recettes réelles de fonctionnement	195 320	186 713	-4,4 %

COMMUNES DE MARTINIQUE : DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT HORS EMPRUNT (K€)



1.1 Des dépenses de fonctionnement en baisse

La baisse provient pour l'essentiel de la réduction de 26 % des achats et charges externes (entretien et réparations, fournitures, contrats de prestations de services, etc.), et qui représentent près de 40 % des dépenses de fonctionnement.

Les dépenses de personnel pèsent pour 26,3 % dans le total des dépenses de fonctionnement (au niveau national, cette proportion est de 38 %).

Les dépenses faiblement élastiques comme les dépenses de personnel augmentent :

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Dépenses réelles de fonctionnement	184 422	251 324	169 154	-8,3 %
<i>dont achats et charges externes</i>	91 139	72 816	67 422	-26,0 %
<i>dont frais de personnel</i>	39 169	43 124	44 425	13,4 %
<i>dont charges financières</i>	2 155	2 029	1 854	-14,0 %

Comme pour les communes, la baisse des dépenses est aussi une conséquence de la baisse de la population.

1.2 Baisse des recettes de fonctionnement

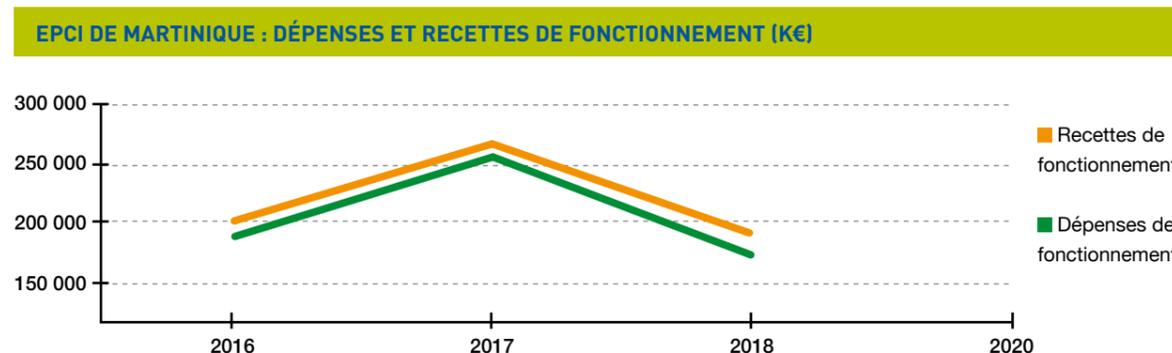
La baisse de la population réduit aussi mécaniquement les recettes et notamment la DGF. Les recettes de fonctionnement baissent de 4,4 % entre 2016 et 2018 :

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Recettes réelles de fonctionnement	195 320	262 100	186 713	-4,4 %
<i>dont impôts et taxes</i>	135 017	128 871	127 009	-5,9 %
<i>dont concours de l'État</i>	42 670	38 745	34 943	-18,1 %

La baisse des recettes est due en premier lieu à la baisse du produit des taxes foncières (TF) (-1 %) et de la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) : cette baisse des taxes foncières impacte fortement les budgets des EPCI, le produit des taxes foncières représentant en effet 43,5 % des recettes réelles de fonctionnement.

La CVAE représente 7 % des recettes réelles de fonctionnement. Son dynamisme est beaucoup plus faible en Outre-mer. En Martinique la CVAE a baissé de -1,3 % entre 2016 et 2018 alors qu'elle a augmenté de +4,3 % en 2017 et 0,8 % en 2018 France entière.

K€	TF	CVAE
2016	82 128	13 154
2017	80 490	13 722
2018	81 295	12 980
2018/2016	-1 %	-1,3 %



La DGF représente 14,6 % des recettes réelles de fonctionnement des EPCI de Martinique. La DGF des EPCI est en baisse continue depuis 2013. Malgré les contributions au redressement des finances locales (CRFP) appliquées dès 2014, l'enveloppe totale de DGF attribuée aux EPCI de Martinique est en hausse en 2014 et ne baisse qu'à compter de 2015 :

- la hausse constatée en 2014 est due à la transformation d'une communauté de communes en communauté d'agglomération au 1/1/2014;

- entre 2015 et 2017, la DGF est en baisse sous l'effet des contributions prélevées sur les EPCI;
- en 2018, malgré l'arrêt de la baisse des dotations, la diminution se poursuit, mais à un rythme plus faible. Cette diminution est liée à la baisse de population, à l'écrêtement annuel appliqué à la dotation de compensation (DC) et aux contraintes inhérentes à la répartition d'une enveloppe fermée.

K€	2013	2014	2014 - 2013	2015	2015 - 2014	2016	2016 - 2015	2017	2017 - 2016	2018	2018 - 2017	2018 - 2014
DI²	24 430	1 614	26 044	-17,3%	21 549	-23,0%	16 589	-7,2%	15 395	-3,4%	14 865	-11 179
DC³	13 196	385	13 581	-2,2%	13 284	-1,9%	13 028	-2,8%	12 665	-2,1%	12 401	-1 180
DGF totale	37 627	1 998	39 625	-12,1%	34 833	-15,0%	29 617	-5,3%	28 060	-2,8%	27 266	-12 359

1.3 Epargne brute

Compte tenu de la baisse des dépenses de fonctionnement deux fois plus forte que la baisse des recettes, l'épargne brute augmente :

K€	Epargne brute (CAF)
2016	10 898
2017	10 776
2018	17 558
2018/2016	61,1 %

2. Section d'investissement

2.1 Des dépenses d'investissements en hausse en 2018

Les dépenses d'équipement représentent 50,7 % des investissements, soit une proportion inférieure au niveau national (72,8 %).

La hausse des dépenses d'investissement des EPCI de Martinique est portée par une hausse des subventions d'équipement versées.

A contrario, la baisse des dépenses d'équipement est de 14 % depuis 2016.

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Dépenses d'investissement hors remboursement	16 498	10 909	19 985	21,1 %
<i>dont dépenses d'équipement</i>	11 777	9 753	10 133	-14,0 %
<i>dont subventions d'équipement versées</i>	850	867	9 094	969,9 %
<i>dont autres dépenses réelles (hors remboursement d'emprunts)</i>	3 870	288	758	-80,4 %

2.2 Des recettes d'investissement en hausse

La croissance des dépenses est en lien avec l'augmentation de l'épargne brute et permise par

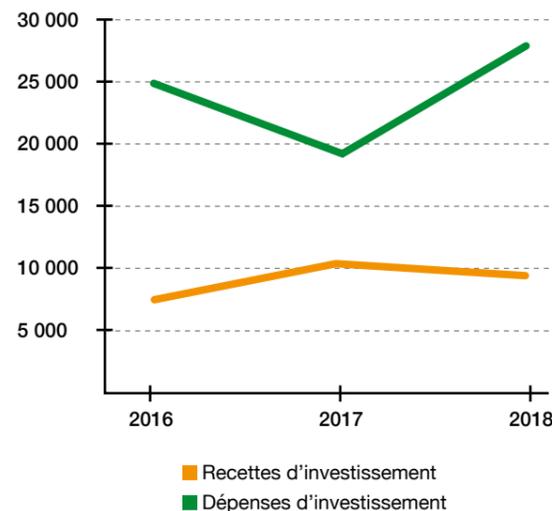
une hausse des recettes.

A noter l'augmentation du FCTVA en lien avec la hausse de l'investissement.

Communes et intercommunalités de Mayotte

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Recettes d'investissement hors emprunts	7 737	10 304	9 805	26,7 %
<i>dont FCTVA</i>	1 190	891	2 667	124,1 %
<i>dont autres dotations et subventions</i>	4 599	6 220	2 213	-51,9 %
<i>dont autres recettes réelles d'investissement (hors emprunts)</i>	1 946	3 192	4 924	153,0 %

EPCI DE MARTINIQUE : DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT HORS EMPRUNT (K€)



3. Un endettement en baisse

L'encours de dette est en baisse depuis 2016, passant de 81,2 M€ à 80,8 M€ en raison d'un flux annuel d'emprunt inférieur à l'amortissement de la dette. La capacité de désendettement se renforce et passe de 7,5 ans en 2016 à 4,6 ans en 2018 soit un niveau comparable au niveau national qui est de 4,4 ans en 2018 pour l'ensemble des EPCI.

Le montant de l'épargne brute couvre le capital de la dette :

K€	Epargne brute (CAF)	Remboursement d'emprunts ou dettes
2016	10 898	8 114
2017	10 776	8 353
2018	17 558	7 748

Enfin, les charges financières sont en diminution :

K€	Charges financières
2016	2 155
2017	2 029
2018	1 854
2018/2016	-14 %

SYNTHESE

En 2016, la situation financière des EPCI de Martinique se dégrade : la clôture de l'exercice est légèrement négative en lien avec une forte baisse des recettes (-4,2 % pour les recettes de fonctionnement et -39,2 % pour les recettes d'investissement). Celles-ci sont lourdement impactées par la baisse des dotations de fonctionnement et par la diminution des subventions reçues (respectivement -15 % et -27,8 %).

A partir de 2017, la situation financière des EPCI est à l'équilibre en raison notamment des fortes baisses de la section de fonctionnement tant en dépenses qu'en recettes.

En investissement on peut noter la montée en charge des subventions d'équipement versées alors que les dépenses d'équipement réalisées par les EPCI stagnent, la hausse des dépenses d'investissement étant due à la hausse des subventions versées.

Les ratios de dette sont par ailleurs proches des moyennes nationales.

Organisation administrative : 17 communes et 5 EPCI à fiscalité propre¹

Au 1^{er} janvier 2018, Mayotte compte 17 communes, 4 communautés de communes et une communauté d'agglomération.

Une population en forte hausse

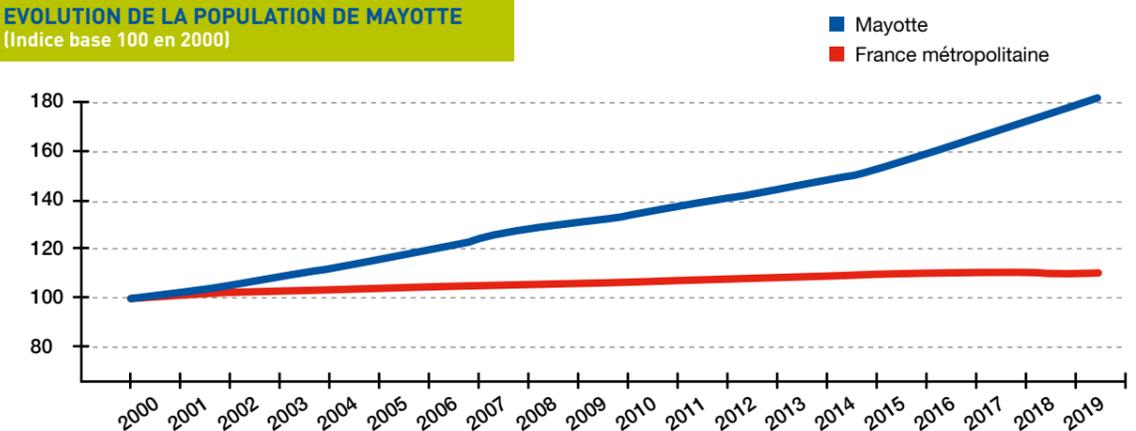
La population de Mayotte compte 256 518 habitants, soit 12 % de la population ultramarine et 0,04 % de la population française. La population est en hausse de 37,6 % par rapport à 2013.

À noter la faible superficie de Mayotte de 374 km² qui implique une forte densité de population de 685 habitants au km², soit un niveau 6,5 fois plus élevé que la densité France entière.

2018	Mayotte	Outre-mer	France
Population	256 518	2 145 977	66 446 798
Taux de croissance de la population entre 2013 et 2018 (en %)	+37,6	+5,5	+2,5
Superficie (en km²)	374	89 168	633 109
Densité (en habitants / km²)	685	24	105
Nombre de communes au 1^{er} janvier 2018	17	129	35 357
Part de la population vivant dans des communes de plus de 10 000 habitants (en %)	81,2	84,9	50,0
Part de la population vivant dans les grandes aires urbaines (en %)	88,6	83,4	82,9

Source : DGCL Population du dernier recensement disponible INSEE

EVOLUTION DE LA POPULATION DE MAYOTTE (Indice base 100 en 2000)



Source : INSEE

¹Établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre

Un PIB par habitant très faible et une population extrêmement jeune

Le taux de chômage est élevé à 27,1 %. Le PIB par habitant est très faible à 8,6K€ et inférieur de 73 % au PIB par habitant France entière. 85 % de la population mahoraise vit sous le seuil de pauvreté.

2018	Mayotte	Outre-mer	France
Part de la population de moins de 20 ans (en %)	54,5	33,1	24,4
Part de la population de 60 ans et plus (en %)	4,1	17,6	25,6
Taux d'activité des 15-64 ans (en %)	50,5	n.d.	73,5
Taux de chômage (en %)	27,1	n.d.	10,1
PIB régionaux (En K€)	2 035	41 692	2 194 200
PIB régionaux (En euros / habitant)	8 661	19 591	32 967
PIB régionaux (En euros / emploi)	45 415	65 074	79 773

A

COMMUNES DE MAYOTTE

Compte de gestion 2016, 2017 et 2018

1. Section de fonctionnement : l'augmentation des dépenses est moindre que celle des recettes

1.1 Dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses de personnel représentent plus de 67 % des dépenses de fonctionnement (55,6 % pour les communes France entière). Toutefois, l'écart avec le niveau national se réduit si l'on considère l'ensemble du bloc communal, communes et EPCI de Mayotte. Ainsi, les dépenses de personnel des communes et EPCI mahorais représentent 54 % des dépenses de fonctionnement contre 50,7 % au niveau national.

L'augmentation de 15,3 % des dépenses de personnel entre 2016 et 2018 est due notamment à la mise en place de l'indexation des salaires de la fonction publique territoriale à Mayotte visant à un rattrapage et prévoyant une augmentation de 10 % par an de 2013 à 2017.

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Dépenses réelles de fonctionnement	133 404	148 594	140 585	5,4 %
<i>dont achats et charges externes</i>	27 886	26 160	25 329	-9,2 %
<i>dont frais de personnel</i>	82 366	97 035	95 121	15,5 %
<i>dont charges financières</i>	767	724	768	0 %

1.2 Recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement sont composées pour l'essentiel de l'octroi de mer, des recettes de taxes foncières et de taxe d'habitation et de la DGF. En 2018 elles se sont élevées à 159,3M€ dont 38 % au titre de l'octroi de mer, 9 % au titre des taxes foncières et de la taxe d'habitation et 39 % au titre de la DGF.

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Recettes réelles de fonctionnement	145 758	157 241	159 384	9,3 %
<i>dont impôts et taxes</i>	74 604	81 869	79 261	6,2 %
<i>dont concours de l'Etat</i>	53 139	57 254	64 332	21,1 %

La DGF des communes de Mayotte augmente de façon continue.

La baisse des dotations (CRFP : contribution au redressement des finances publiques) ne s'est pas appliquée aux communes de Mayotte qui ne sont pas non plus soumises à l'écrêtement.

Le recensement de la population n'intervenant que tous les 5 ans (2012 et 2017), la dotation forfaitaire reste stable entre 2013 et 2017 puis augmente fortement en 2018, du fait de l'intégration des résultats du dernier recensement et de la forte dynamique démographique.

Entre les deux recensements, la DGF totale des communes de Mayotte augmente grâce à la DACOM. A noter deux augmentations plus importantes de la DACOM sur la période étudiée :

- une augmentation de 3,5 M€ en 2017 : l'actualisation de la population intervenant tous les 5 ans et non tous les ans comme en métropole, la DACOM a été abondée de 2 M€ en compensation ;
- une augmentation de 2,7 M€ en 2018 : cette hausse résulte de l'intégration des résultats du recensement de la population en 2017.

K€	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2018 - 2013
Dotation forfaitaire	33 255	33 275	33 275	33 275	33 275	38 174	4 919
DACOM	13 915	14 314	15 554	16 579	20 120	22 887	8 972
DGF	47 170	47 589	48 829	49 854	53 395	61 061	13 891

Le produit de l'octroi de mer représente 76 % des recettes fiscales des communes mahoraises. Le produit de la taxe progresse de plus 30 % au cours de la période en lien avec l'évolution des importations (+3,2 % en 2016, +6,8 % en 2017) et le transfert progressif de la part du Département jusqu'en 2020, date à laquelle les communes mahoraises percevront la totalité des recettes de l'octroi de mer.

K€	Produit de l'octroi de mer
2016	44 548
2017	50 547
2018	60 358
2018/2016	36 %

Les taxes foncières (TF) et d'habitation (TH) représentent une faible part de recettes de fonctionnement, soit 9% contre 43% pour l'ensemble des communes au niveau national.

L'analyse des comptes de gestion révèle en outre une baisse du produit de ces taxes.

Les produits des impôts directs locaux sont particulièrement faibles en l'absence de recensement exhaustif des bases fiscales et des difficultés du recouvrement lié aux carences dans l'adressage notamment. Il convient cependant de rappeler que le recensement des bases fiscales et leur bonne tenue ainsi que le recouvrement des impôts directs locaux relèvent de l'entière responsabilité de l'Etat. La fiscalité locale mahoraise est caractérisée par des valeurs locatives de référence datant de 2012, et donc la mise en place récente du régime de droit commun de la fiscalité locale. Compte tenu des

écarts en termes de montants des valeurs locatives par rapport à la métropole (valeurs établies dans les années 1970) et pour corriger ce décalage, la loi n° 2017-256 du 28 février 2017 de programmation « relative à l'égalité réelle outre-mer et portant autres dispositions en matière sociale et économique » a instauré à compter du 1^{er} janvier 2018 un abattement de 60% des valeurs locatives pour l'établissement des bases de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la taxe d'habitation.

1.3 Augmentation de l'épargne brute

L'augmentation des recettes de fonctionnement (+9,3 % de 2016 à 2018) étant supérieure à l'augmentation des dépenses (+5,4 %), l'épargne brute augmente. L'essentiel de cette augmentation est en lien avec l'augmentation de l'octroi de mer qui augmente en effet de plus de 15 M€ entre 2016 et 2018.

2.3 Un endettement modéré

De 2016 à 2018, l'encours de dette augmente mais reste modéré et la capacité de désendettement s'élève à 3,2 ans. Ainsi, les communes de Mayotte dans leur ensemble ont une capacité de désendettement inférieure à celle de l'ensemble des communes au niveau national (5,3 ans en 2018).

K€	Encours total de la dette au 31 décembre
2016	36 595
2018	60 868
2018/2016	66,3 %

K€	TF & TH
2016	24 406
2017	25 491
2018	13 631
2018/2016	-56 %

K€	Epargne brute (CAF)
2016	12 354
2017	8 647
2018	18 798
2018/2016	52,2 %

2. Section d'investissement

2.1 Des recettes d'investissement en hausse

82 % des recettes d'investissement des communes mahoraises sont constituées de dotations et subventions, soit deux fois plus qu'au niveau national.

L'augmentation des recettes d'investissement est de 18,8 % entre 2016 et 2018. A noter l'augmentation du FCTVA en lien avec l'augmentation des dépenses d'investissement.

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Recettes d'investissement hors emprunts	42 995	39 679	51 059	18,8 %
<i>dont FCTVA</i>	5 636	8 943	8 459	50,1 %
<i>dont autres dotations et subventions</i>	37 302	29 138	42 091	12,8 %
<i>dont autres recettes réelles d'investissement (hors emprunts)</i>	55	1 597	508	823,6 %

2.2 Dépenses d'investissement en hausse

Les dépenses d'investissement augmentent de 20,6 % entre 2016 et 2018 en lien avec l'évolution de la capacité d'autofinancement (épargne brute). Ce sont les dépenses d'équipement qui bénéficient le plus de ces moyens supplémentaires. Les dépenses d'équipement constituent 97,8 % des dépenses d'investissement (contre 90 % au niveau national) et augmentent de plus de 18% sur la période 2016/2018.

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Dépenses d'investissement hors remboursement	56 066	48 410	67 606	20,6 %
<i>dont dépenses d'équipement</i>	55 918	48 147	66 129	18,3 %
<i>dont subventions d'équipement versées</i>	148	20	115	-22,3 %
<i>dont autres dépenses réelles d'investissement (hors remboursement)</i>	0	242	1 360	-

SYNTHESE

La situation financière d'ensemble des communes de Mayotte reste équilibrée avec notamment :

- une épargne brute en augmentation,
- des investissements en développement ;
- un endettement modéré malgré la hausse des investissements.

Ces équilibres sont maintenus malgré un contexte économique où le PIB par habitant est très faible et des ressources fiscales encore en devenir.



INTERCOMMUNALITÉS DE MAYOTTE

Compte de gestion 2016, 2017 et 2018

Mayotte compte au total 8 groupements de collectivités dont 3 syndicats, une communauté d'agglomération et 4 communautés de communes. L'analyse porte ainsi sur les 5 EPCI à fiscalité propre. Les EPCI de Mayotte ont été créés récemment entre 2014 et 2015. Cette création récente influe ainsi sur leur structure budgétaire.

1. Section de fonctionnement

1.1 Des dépenses de fonctionnement en hausse

Les dépenses de fonctionnement constituent le principal poste budgétaire des EPCI. Depuis 2016, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de

plus de 33 %. Cette augmentation correspond au démarrage du fonctionnement des EPCI. Les dépenses de personnel ne représentent cependant que 12 % des dépenses de fonctionnement, soit trois fois moins qu'au niveau national.

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Dépenses réelles de fonctionnement	14 465	18 279	19 238	33 %
<i>dont achats et charges externes</i>	1 705	2 139	2 467	44 %
<i>dont charges financières</i>	-	-	-	-

1.2 Des recettes de fonctionnement en hausse

L'évolution des recettes de fonctionnement depuis 2016 est la suivante :

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Recettes réelles de fonctionnement	18 993	21 155	25 559	34,6 %
<i>dont impôts locaux</i>	9 975	11 980	9 365	-6,1 %
<i>dont concours de l'Etat</i>	4 389	7 577	9 759	122,4 %

Le produit des taxes foncières (TF) reste faible ainsi que le produit de la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE). Les impôts locaux représentent au total 37 % des recettes réelles de fonctionnement. Comme pour les communes, la faiblesse du

produit fiscal résulte de la situation de grande pauvreté du territoire, mais aussi des retards dans le recensement des bases et dans la mise en place du cadastre qui relève de la responsabilité de l'Etat.

K€	TF & TH
2016	8 513
2017	9 080
2018	7 760
2018/2016	-8,9 %

K€	CVAE
2016	1 283
2017	1 333
2018	1 218
2018/2016	-6 %

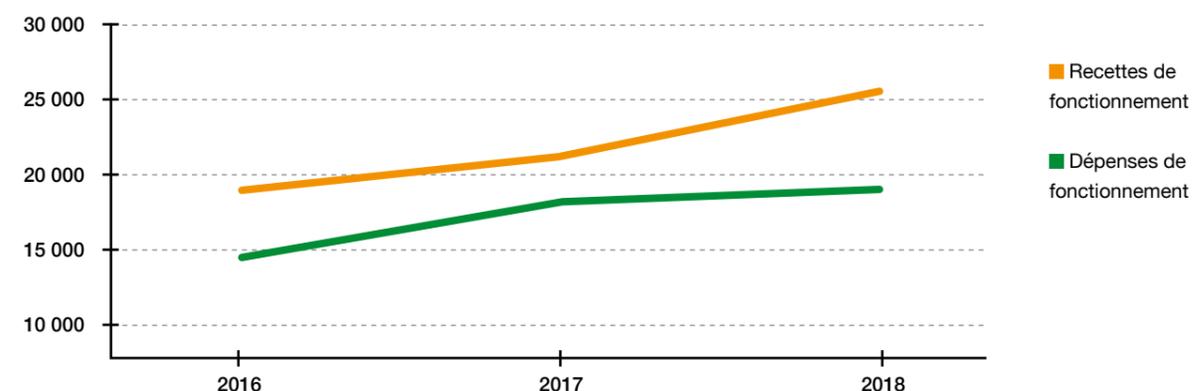
La DGF représente 37 % des recettes de fonctionnement des EPCI. Compte tenu de la création récente des EPCI à Mayotte, la DGF leur a été versée à partir de 2015 au fur et à mesure de leur mise en place. Comme pour les communes, la DGF des EPCI de Mayotte n'a pas été soumise à la contribution au redressement des finances publiques (CRFP). Cela explique la progression continue de la DGF depuis 2015.

La nouvelle hausse constatée en 2018 est liée à l'intégration dans la DGF des résultats du recensement effectué en 2017 faisant apparaître la forte hausse de la population :

K€	2013	2014	2015	2016	2017	2018
DI²	0	0	282	4 962	6 647	9 427
DC³	0	0	0	0	0	0
DGF totale	0	0	282	4 962	6 647	9 427

²DI : dotation d'intercommunalité, ³DC : dotation de compensation

EPCI DE MAYOTTE : DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT (K€)



1.3 Augmentation de l'épargne brute

Compte tenu d'une augmentation des recettes supérieure à celle des dépenses, l'épargne brute augmente en 2018 :

K€	Epargne brute (CAF)
2016	4 527
2017	2 876
2018	6 321
2018/2016	39,6 %

2. Section d'investissement

2.1 Démarrage des dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont constituées de dépenses d'équipement. Le niveau de dépenses qui passe ainsi de 0,9M€ à 3,8 M€ en 2018 reflète le démarrage de l'activité.

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Dépenses d'investissement hors remboursement	953	3 028	3 887	307,9 %
<i>dont dépenses d'équipement</i>	953	3 028	3 887	307,9 %

2.2 Démarrage des recettes d'investissement

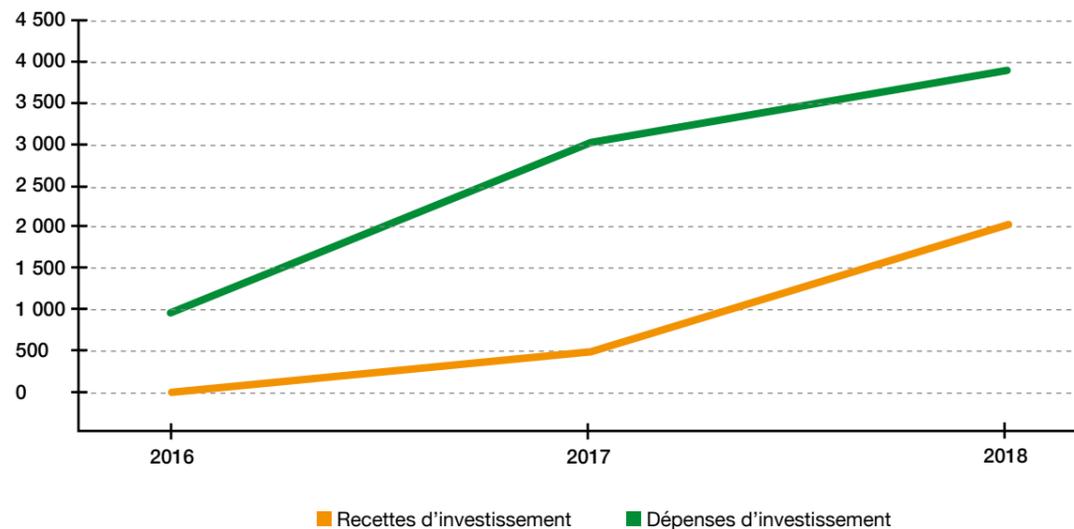
Les recettes d'investissement sont très peu élevées en 2016 et 2017 en lien avec la création

récente de la plupart des EPCI en 2015. 2018 est marquée par une montée en charge des recettes qui passent à 2 M€ en raison du premier flux d'emprunt de 1,5 M€ :

K€	2016	2017	2018
Recettes réelles d'investissement	93	494	2 021
Recettes d'investissement hors emprunts	93	494	521
<i>dont FCTVA</i>	0	2	76
<i>dont autres dotations et subventions</i>	93	491	445
<i>dont autres recettes réelles d'investissement (hors emprunts)</i>	0	0	0
Emprunts souscrits	0	0	1 500

Communes et intercommunalités de La Réunion

EPCI DE MAYOTTE : DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT HORS EMPRUNT (K€)



3. Endettement

L'encours de dette total est faible et se résume aux flux d'emprunt 2018, soit 1,5 M€ ce qui représente 4 mois d'épargne brute environ.

SYNTHESE

Les budgets des EPCI de Mayotte ont été mis en place pour la plupart en 2015. L'analyse des comptes reflète cette création récente avec notamment en 2018, le démarrage des investissements et de la mobilisation de l'emprunt.

Organisation administrative : 24 communes et 5 EPCI à fiscalité propre

La Réunion compte 24 communes et 5 communautés d'agglomération.

Une population en hausse

La population de la Réunion compte 850 727 habitants, soit 40 % de la population ultramarine et 1,2 % de la population française.

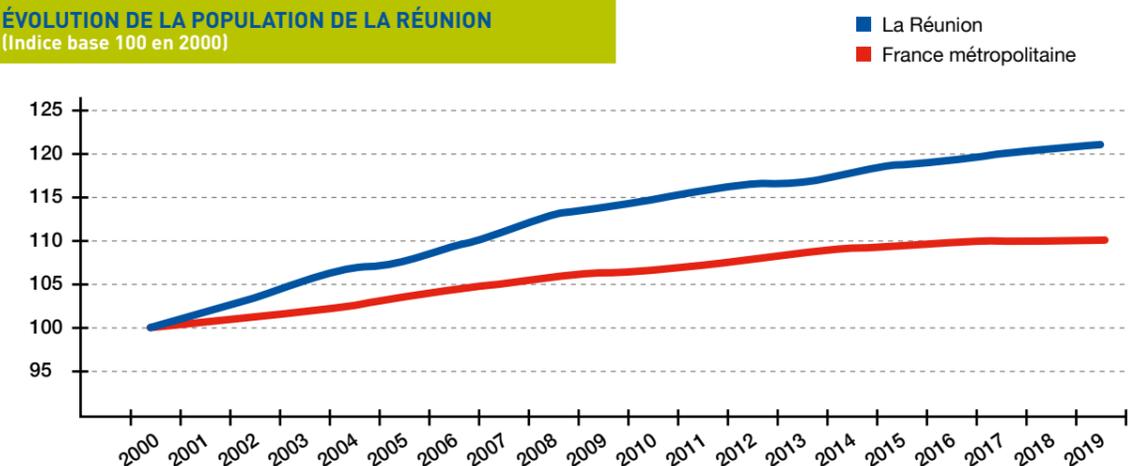
La population est en hausse de 3,6 % par rapport à 2013.

A noter la forte densité de population de 340 habitants au km², soit un niveau 3,2 fois plus élevé que la densité France entière.

2018	Réunion	Outre-mer	France
Population	850 727	2 145 977	66 446 798
Taux de croissance de la population entre 2013 et 2018 (en %)	+3,6	+5,5	+2,5
Superficie (en km ²)	2 504	89 168	633 109
Densité (en habitants / km ²)	340	24	105
Nombre de communes au 1 ^{er} janvier 2018	24	24	105
Part de la population vivant dans des communes de plus de 10 000 habitants (en %)	94,8	84,9	50,0
Part de la population vivant dans les grandes aires urbaines (en %)	87,5	83,4	82,9

Source : DGCL

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE LA RÉUNION (Indice base 100 en 2000)



Source : INSEE

Un PIB par habitant très faible

Le taux de chômage est très élevé à 22,4 %. Le PIB par habitant à 21 K€ est inférieur de 46 % au PIB par habitant France entière.

2018	Réunion	Outre-mer	France
Part de la population de moins de 20 ans (en %)	31,2	33,1	24,4
Part de la population de 60 ans et plus (en %)	16,9	17,6	25,6
Taux d'activité des 15-64 ans (en %)	69,7	n.d.	73,5
Taux de chômage (en %)	22,4	n.d.	10,1
PIB régionaux (En millions d'euros)	17 997	41 692	2 194 200
PIB régionaux (En euros / habitant)	21 090	19 591	32 967
PIB régionaux (En euros / emploi)	63 966	65 074	79 773

Source : DGCL

1.2 Augmentation des recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement sont composées pour l'essentiel de l'octroi de mer, des recettes de taxes foncières et de taxe d'habitation et de la DGF. En 2018, elles se sont élevées à 1 204 M€ dont 27 % au titre de l'octroi de mer, 33 % au titre des taxes foncières et de la taxe d'habitation et 14 % au titre de la DGF.

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Recettes réelles de fonctionnement	1 169 408	1 187 165	1 204 047	3,0 %
<i>dont impôts et taxes</i>	838 079	859 450	883 001	5,4 %
<i>dont concours de l'Etat</i>	181 936	182 263	188 956	3,9 %

Le produit de l'octroi de mer représente 36,1 % des recettes fiscales¹. Le produit de la taxe enregistre ainsi une hausse continue de 2016 à 2018.

K€	Produit de l'octroi de mer
2016	303 881
2017	310 871
2018	318 612
2018/2016	5 %

K€	TF & TH
2016	363 847
2017	378 701
2018	390 515
2018/2016	7,3 %

Le produit de la fiscalité sur les taxes foncières (TF) et d'habitation (TH) augmente de façon continue. Toutefois, la qualité des bases fiscales reste inférieure à celles de la métropole et doit être améliorée. Il convient cependant de rappeler que le recensement des bases fiscales et leur bonne tenue ainsi que le recouvrement des impôts directs locaux relèvent de l'entière responsabilité de l'Etat.

La DGF des communes de La Réunion a baissé de 32 M€ entre 2013 et 2017 (-16,7 %) avant de repartir à la hausse en 2018 (+4,7 M€). Jusqu'en 2017, cette baisse s'explique notamment par le poids de la contribution au redressement des finances publiques (CRFP) prélevée sur la dotation forfaitaire.

Si la DACOM² a augmenté chaque année sur cette période, la hausse n'a cependant pas compensé la baisse de la dotation forfaitaire. En effet, la répartition des augmentations de la DACOM n'est pas ciblée prioritairement sur les communes les

plus en difficulté, contrairement à la DSU³ et la DSR mais sur l'ensemble des communes. A noter que même si la loi de finances pour 2016 permet de déduire dès 2016 l'octroi de mer de l'assiette de calcul de la CRFP, cette disposition génère certes un moindre prélèvement mais ne permet pas d'éviter une baisse globale importante. En 2018, avec l'arrêt de la baisse des dotations, la DGF augmente à nouveau, sous l'effet d'une légère hausse de la dotation forfaitaire, liée au dynamisme de la population, et de la poursuite de la progression de la DACOM.

1. Section de fonctionnement

1.1 Une croissance modérée des dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses de personnel représentent plus de 66 % des dépenses de fonctionnement (contre 55,6 % pour les communes au niveau national). Elles augmentent de façon modérée (+3,9 % entre 2016 et 2018) en raison notamment d'une stagnation de leur évolution en 2018 (+0,5 %). Cette évolution reste liée à la mise en place des dispositifs concernant la double augmentation du point d'indice

et la mise en place du Parcours professionnel, carrières et rémunérations (PPCR).

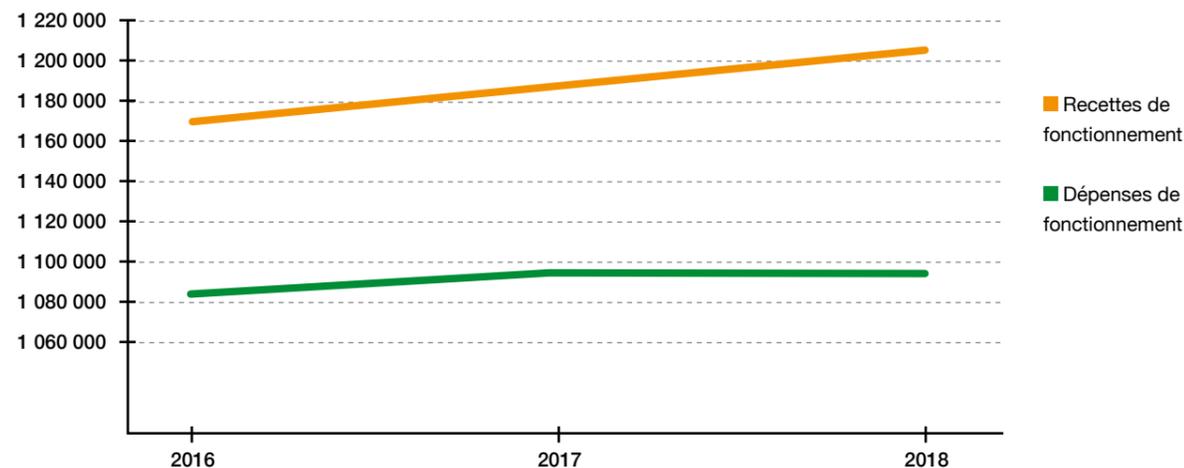
Si l'on tient compte de l'ensemble des communes et EPCI de la Réunion, les frais de personnel du bloc communal de la Réunion représentent 54% des dépenses réelles de fonctionnement soit une proportion comparable au niveau national (50,5 %).

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Dépenses réelles de fonctionnement	1 083 964	1 094 602	1 093 475	0,9 %
<i>dont achats et charges externes</i>	174 481	175 258	178 193	2,1 %
<i>dont frais de personnel</i>	694 975	718 653	722 412	3,9 %
<i>dont charges financières</i>	24 305	22 739	22 577	-7,1 %

K€	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2018/2013
DF ⁴	139 640	-7 115	132 525	-19 971	112 554	-16 184	96 370
DACOM	52 800	1 996	54 796	5 149	59 945	4 704	64 649
DGF	192 440	-5 119	187 321	-14 821	172 500	-11 481	161 019

¹Source : Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locale 2018. ²DACOM : Dotation d'aménagement des communes et circonscriptions d'outre-mer. ³DSU : dotation de solidarité urbaine. ⁴DF : dotation forfaitaire

COMMUNES DE LA RÉUNION : DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT (K€)



1.3 Augmentation de l'épargne brute malgré la baisse des dotations

L'augmentation des recettes de fonctionnement (+3 % de 2016 à 2018) étant supérieure à l'augmentation des dépenses (+0,9 %), l'épargne brute augmente régulièrement de plus de 25 M€ entre 2016 et 2018 de la façon suivante :

K€	Epargne brute (CAF)
2016	85 444
2017	92 563
2018	110 571
2018/2016	29,4 %

2. Section d'investissement

2.1 Des recettes d'investissement en hausse

Les dotations et subventions d'investissement représentent 62 % des recettes d'investissement (47 % au niveau national).

Les recettes d'investissement enregistrent

globalement une hausse de 1,7 % entre 2016 et 2018 en raison notamment à l'augmentation des dotations et subventions.

A noter la baisse de 8 % du FCTVA.

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Recettes d'investissement hors emprunts	165 829	135 215	168 632	1,7 %
<i>dont FCTVA</i>	34 555	29 717	31 801	-8,0 %
<i>dont autres dotations et subventions</i>	97 280	84 595	104 718	7,6 %
<i>dont autres recettes réelles d'investissement (hors emprunts)</i>	33 993	20 902	32 112	-5,5 %

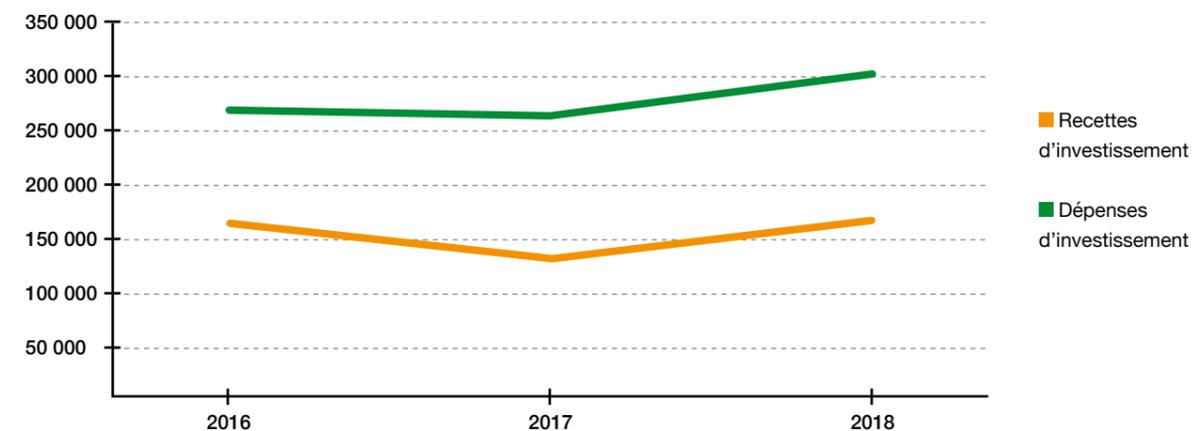
2.2 Hausse des dépenses d'investissement

Les dépenses d'équipement représentent 90 % des dépenses d'investissement, soit un niveau égal au niveau national. Elles augmentent de 12,1 % entre 2016 et 2018 en lien avec l'évolution

de la capacité d'autofinancement (épargne brute). Cette augmentation provient du dynamisme des dépenses d'équipement.

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Dépenses d'investissement hors remboursement	269 852	265 238	302 581	12,1 %
<i>dont dépenses d'équipement</i>	228 712	230 691	273 118	19,4 %
<i>dont subventions d'équipement versées</i>	19 244	16 352	17 457	-9,3 %
<i>dont autres dépenses réelles d'investissement (hors remboursement)</i>	21 895	18 193	12 005	-45,2 %

COMMUNES DE LA RÉUNION : DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT HORS EMPRUNT (K€)



2.3 Endettement

De 2016 à 2018, l'encours de dette évolue en lien avec l'augmentation des dépenses d'investissement.

L'endettement augmente mais la capacité de désendettement qui s'élève à 7,9 ans, reste loin du seuil d'alerte (12 ans).

K€	Encours total de la dette au 31 décembre
2016	835 911
2018	882 764
2018/2016	5,6 %

SYNTHESE

La situation financière d'ensemble des communes de la Réunion reste équilibrée avec notamment :

- une épargne brute en hausse,
- un endettement élevé, la capacité de désendettement s'élève à 7,9 ans contre 5,3 ans au niveau national. La capacité de désendettement des communes de la Réunion reste cependant éloignée du seuil d'alerte (12 ans).

La Réunion compte au total 15 groupements de collectivités dont 10 syndicats, et 5 communautés d'agglomération (CA). L'analyse porte sur les 5 CA.

1. Section de fonctionnement

1.1 Des dépenses de fonctionnement en baisse

Les dépenses de fonctionnement sont en baisse de 0,7 % de 2016 à 2018 en raison notamment de la baisse des frais de personnel de 1,3 % entre 2016 et 2018.

Les frais de personnel représentent 20,7 % des dépenses de fonctionnement, soit un niveau inférieur au pourcentage France entière qui s'élève à 37,4 %.

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Dépenses réelles de fonctionnement	395 395	394 690	392 754	-0,7 %
<i>dont achats et charges externes</i>	226 502	229 563	226 434	0,0 %
<i>dont frais de personnel</i>	82 259	84 150	81 199	-1,3 %
<i>dont charges financières</i>	7 580	7 473	6 651	-12,2 %

1.2 Des recettes de fonctionnement en hausse

C'est notamment la hausse du produit de la fiscalité qui contribue à la hausse des recettes réelles de fonctionnement.

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Recettes réelles de fonctionnement	432 699	455 313	455 071	5,2 %
<i>dont impôts et taxes</i>	311 420	338 184	348 181	11,8 %
<i>dont concours de l'Etat</i>	85 281	81 226	78 419	-8,0 %

Le produit des taxes foncières (TF) et d'habitation (TH) représente 26,5 % des recettes de fonctionnement. Le produit de ces taxes est en hausse.

K€	TF & TH
2016	110 078
2017	116 902
2018	120 724
2018/2016	9,7 %

La cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) assure 7 % de recettes fiscales. Son produit est aussi en hausse sur la période 2016/2018.

K€	CVAE
2016	24 882
2017	26 417
2018	27 848
2018/2016	11,9 %

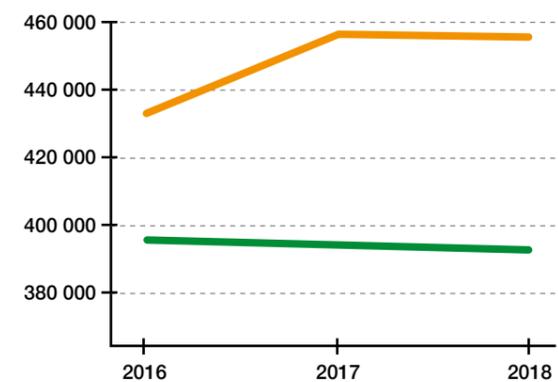
La DGF a été réduite de 32 M€ depuis 2013 et représente 9 % des recettes de fonctionnement des EPCI.

Les EPCI de la Réunion ont été soumis à la contribution au redressement des comptes publics (CRFP) de 2014 à 2017, ce qui explique la diminution continue de la DGF sur cette période. Par ailleurs, la baisse s'explique aussi par l'écrêtement annuel appliqué à la dotation de compensation (DC) pour financer la hausse de la péréquation nationale et les évolutions de la carte intercommunale.

En 2018, malgré l'arrêt de la baisse des dotations, la diminution se poursuit, mais à un rythme plus faible. Cette diminution est liée à l'écrêtement annuel appliqué à la DC et aux contraintes inhérentes à la répartition d'une enveloppe fermée.

K€	2013	2014 - 2013	2014	2015 - 2014	2015	2016 - 2015	2016	2017 - 2016	2017	2018 - 2017	2018	2018 - 2013
DI⁵	46 841	-4 055	42 786	-9 885	32 901	-11 885	21 016	-2 940	18 076	-1 086	16 990	-29 851
DC⁶	23 744	-258	23 486	-512	22 974	-445	22 529	-626	21 903	-458	21 445	-2 299
DGF totale	70 585	-4 313	66 272	-10 397	55 875	-12 330	43 545	-3 566	39 979	-1 544	38 435	-32 150

EPCI DE LA RÉUNION : DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT (K€)



■ Recettes de fonctionnement ■ Dépenses de fonctionnement

1.3 Augmentation de l'épargne brute

Compte tenu d'une augmentation des recettes réelles de fonctionnement de 5,2 % et de la baisse des dépenses de 0,7 %, l'épargne brute augmente sur la période 2016/2018 de la façon suivante :

K€	Epargne brute (CAF)
2016	37 304
2017	60 623
2018	62 317
2018/2016	67,1 %

2. Section d'investissement

2.1 Recettes réelles d'investissement en baisse

Les recettes réelles d'investissement hors emprunt sont en baisse.

Si le total des recettes d'investissement se maintient c'est grâce à une hausse de l'emprunt. Toutefois, cette hausse comptable de l'emprunt correspond à un refinancement de la dette puisque, au total, l'encours de dette reste stable (voir infra sur l'endettement).

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Recettes réelles d'investissement	73 787	46 509	76 309	3,4 %
Recettes d'investissement hors emprunts	51 784	24 865	30 175	-41,7 %
<i>dont FCTVA</i>	15 818	9 046	8 858	-44,0 %
<i>dont autres dotations et subventions</i>	24 168	11 735	14 599	-39,6 %
<i>dont autres recettes réelles d'investissement (hors emprunts)</i>	11 797	4 084	6 718	-43,1 %
Emprunts souscrits	22 002	21 643	46 134	109,7 %

2.2 Endettement

L'encours de dette total reste maîtrisé et stagne entre 2016 et 2018.

En outre la capacité de désendettement est à 4,7 ans, soit un montant comparable à la capacité de désendettement des EPCI au niveau national (4,4 ans).

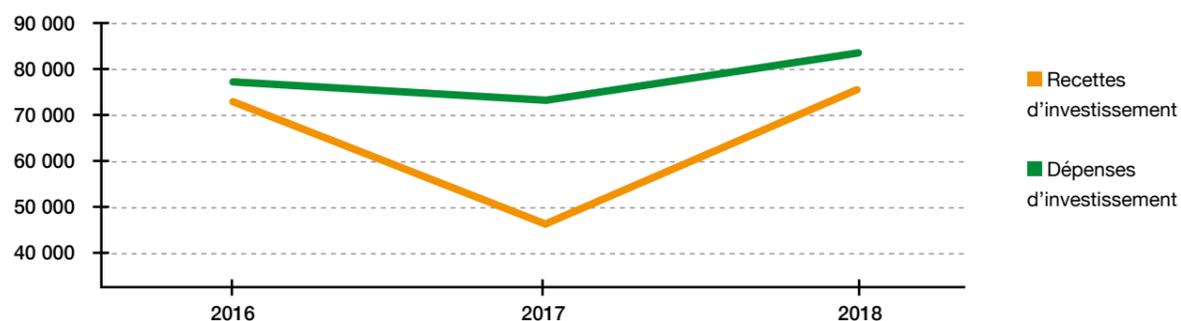
K€	Encours total de la dette au 31 décembre
2016	289 942
2018	292 030
2018/2016	0,7 %

3. Croissance des dépenses d'investissement

Les dépenses d'équipement représentent 83 % des dépenses d'investissement, soit une proportion supérieure au niveau national (72,8 %). Les dépenses d'équipement ont augmenté de 8 % entre 2016 et 2018 en lien avec la hausse de la capacité d'autofinancement.

K€	2016	2017	2018	2018/2016
Dépenses d'investissement hors remboursement	77 867	73 810	84 089	8,0 %
<i>dont dépenses d'équipement</i>	63 062	57 066	70 036	11,1 %
<i>dont subventions d'équipement versées</i>	5 742	10 091	9 434	64,3 %
<i>dont autres dépenses réelles d'investissement (hors remboursement)</i>	9 062	6 653	4 618	-49,0 %

EPCI DE LA RÉUNION : DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT HORS EMPRUNT (K€)



SYNTHESE

Les budgets des EPCI de la Réunion restent en situation équilibrée avec :

- une évolution des recettes de fonctionnement liée au dynamisme de la fiscalité locale supérieure aux dépenses,
- des dépenses d'équipement en augmentation tandis que l'endettement reste modéré
- une bonne capacité de désendettement.



ANALYSE DES COMPTES DE GESTION DES COMMUNES

ET EPCI de Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et La Réunion

Les compétences du quotidien sont en grande partie exercées par les collectivités. Pour améliorer la connaissance sur la situation financière des communes et intercommunalités à fiscalité propre de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique, de Mayotte et de la Réunion, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité a réalisé dans une première édition des analyses financières rétrospectives sur trois ans de 2016 à 2018. Ces analyses ont été réalisées sur la base des comptes de gestion des communes d'une part et de leurs intercommunalités d'autre part.

Elles s'inscrivent dans un contexte propre à leur environnement institutionnel et socio-économique.



www.amf.asso.fr